

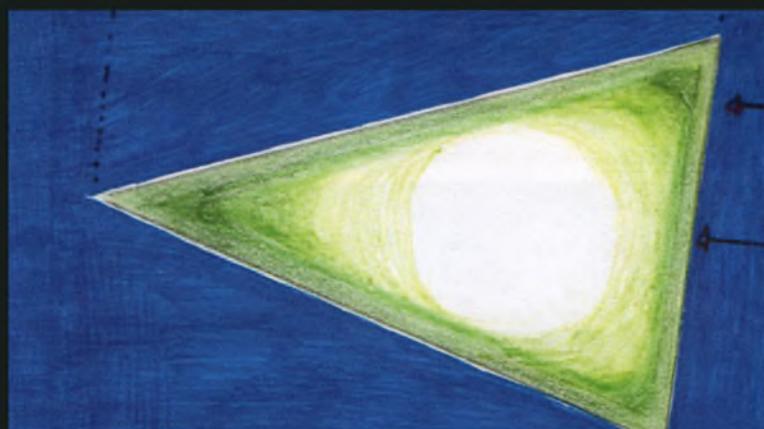
417

Lumières dans la Nuit

mai 2014

57^{ème} année

8,50 euros



toutes sortes
de triangles

voir pp. 2, 5 à 10, et 32



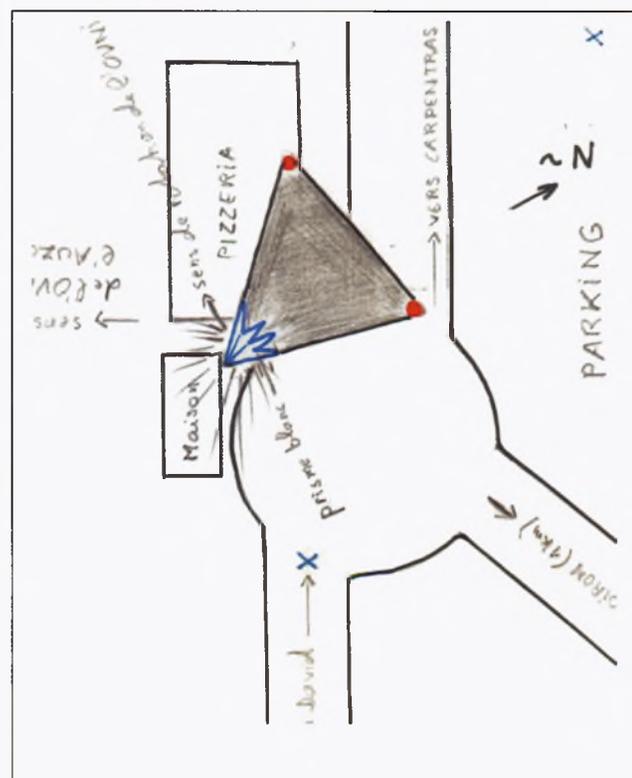
ci-contre : les cinq témoins de l'apparition diurne d'un triangle, à Maillezais, dans le sud de la Vendée, le dimanche 23 février : M. Rodrigue Rousseau, sa mère, son épouse et leurs enfants. Leur récit figure en pp. 9 et 10. Sur la photo du bas, en page de couverture, M. Rousseau à représenté l'objet tel qu'ils l'ont vu.

La deuxième image, sur notre page de couverture, est un dessin, par M. Philippe Cartier, du triangle qu'il a vu le 10 août 1998, aux alentours de 0 h 30, survolant l'île Sainte-Marguerite. Nous avons publié son témoignage dans LDLN 407.



Les deux photos ci-contre ont été prises par Alain Poulin, le 5 mars, en compagnie du témoin, sur les lieux de l'observation rapprochée d'un triangle, à Mormoiron, le 21 février 2014. Voir le récit p. 32.

Ci-dessous : vue en plan, réalisée d'après les indications du témoin et montrant où a stationné l'objet, à quelques mètres au-dessus des bâtiments et du carrefour.



Lumières dans la Nuit

Revue d'Ufologie

Fondateur : Raymond Veillith (+)
Directeur : Joël Mesnard

Abonnements (pour 6 numéros)

France : 46 euros

Europe : 49 euros

USA, Canada, Afrique : 54 euros

Polynésie française, Japon, Australie : 58 euros

abonnement de soutien, pour la France :
à partir de 50 euros

règlements

par chèque ou par mandat à l'ordre de
Joël Mesnard, sans autres indications SVP

correspondance

LDLN
BP 70003
86800 Saint-Julien-l'Ars

avis

Le fait de publier tel ou tel document ne prouve pas
nécessairement que nous en approuvons tous les termes.

Chaque document est publié dans la perspective que,
considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et
susceptible de nous rapprocher de la vérité, qui reste notre but
et notre idéal, et que nous recherchons sans parti pris. Les
documents publiés le sont donc sous la responsabilité de leurs
auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957
sur la propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute
reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite
sans notre autorisation.

Imprimé en France
Directeur de la publication : Joël Mesnard
N° d'inscription à la Commission paritaire : 0914 K 85264

Imprimerie ESAT Essor, Poitiers

sommaire du numéro 417

haute étrangeté	p. 2
toutes sortes de triangles	p. 3
frayeurs nocturnes au Clos des Esprits	p. 11
des visiteurs peu loquaces	p. 15
le virage de l'épouvante	p. 16
« Son visage ressemblait à un masque... »	p. 20
« Ils se sont installés près de moi... »	p. 27
« Je n'entendais même pas les voitures... »	p. 29
observations récentes en France	p. 30
<i>Chasseur d'Ovnis</i> , le livre de J.-M. Bigorne	p. 33
les Nouvelles	p. 33

Nous rappelons à nos lecteurs tout l'intérêt qu'il peut y
avoir à garder, le plus souvent possible, à portée de la
main, un appareil photo prêt à l'emploi immédiat. De
nombreux appareils légers, simples, peu encombrants
et surtout faciles à utiliser, se prêtent bien à cet usage,
notamment s'ils sont munis d'un zoom.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'une rencontre
avec le phénomène OVNI peut comporter des risques
pour la santé, notamment si elle dure longtemps. Il
semble que 1% environ des rencontres rapprochées
laissent des séquelles physiques. Cet aspect du
problème a été traité dans nos numéros 123 (épuisé),
339, 344, 345, 357, 358, 413, 416 et 417 (p. 8).

Nous remercions les personnes
qui nous communiquent des informations concernant
les manifestations (récentes ou non) du phénomène
qui nous intéresse. Leur accumulation au fil des ans
permet de saisir certaines caractéristiques de ce
phénomène, et peu à peu, de mieux comprendre
ce qu'il est et ce qu'il n'est pas.

Merci également pour les efforts que vous
voudrez bien déployer pour faire connaître LDLN
et pour susciter d'indispensables abonnements.

Dans le précédent numéro, nous avons mis l'accent sur le fait qu'il n'existe pas de « cas parfait » en ufologie: il manque *toujours* quelque chose, même dans les cas les plus « solides », pour que tout doute soit dissipé dans l'esprit de tous, une fois pour toutes.

Si, comme on peut le supposer, cette situation est « voulue » par le phénomène, elle constitue un système de camouflage d'une efficacité sans pareille : des *individus*, soit qu'ils aient vu eux-mêmes le phénomène dans de bonnes conditions, soit qu'ils aient été frappés par l'évidente bonne foi de ceux qui l'ont vu, parviennent tout naturellement à la conviction que le problème est réel. Mais cette certitude ne peut être le fait que *d'individus*. Elle ne s'impose jamais à un vaste groupe de personnes. Encore moins à la société dans son ensemble.

Une autre caractéristique du phénomène OVNI renforce ce camouflage : lorsque la chose se montre d'assez près, assez longtemps, elle présente *toujours* des aspects proprement incroyables pour le commun des mortels : des aspects si étranges, si absurdes, si invraisemblables, que les témoins hésitent à se confier... et mettent leur crédibilité en péril, quand ils décident malgré tout de témoigner. C'est Aimé Michel qui a parlé, à propos de ce qu'on appelait alors les soucoupes volantes, de « festival d'absurdités ». Mais pour lui (comme pour nous aujourd'hui), ces absurdités ne se résument pas à des délires ou des affabulations : c'étaient des absurdités *bien réelles*. Totalement incongrues, souvent

grotesques, mais concrètes, nullement illusoire ou fantasmées. C'est pourquoi Aimé Michel a également écrit que ces choses étaient *une vérité déguisée en mensonge*. (C'est là, me semble-t-il, le jugement le plus avisé qui ait été formulé sur ce sujet). Et cette absurdité, présente dans tant de témoignages, s'ajoutant à l'absence de véritables preuves, suffit à expliquer pourquoi il ne faut attendre aucune reconnaissance officielle du *phénomène-tel-qu'il-est*. Elle est en effet potentiellement déstabilisante, et risquerait de compromettre de fragiles équilibres en ce monde. On peut supposer que les autorités, quand elles la perçoivent, jugent la situation invouable... et repoussent (sagement ?) à plus tard d'éventuelles révélations.

Dans ce numéro, vous trouverez d'abord quelques témoignages sur ces « triangles » qui, depuis 30 ans et plus, suggèrent (à première vue) des machines volantes, mais n'ayant rien de commun avec les nôtres. D'où viennent-ils ? Viennent-ils seulement de quelque part ? « *Leur origine n'est peut-être pas un lieu* », écrivait encore Aimé Michel, dans sa préface à un des albums de Lob et Gigi.

Vous trouverez ensuite six témoignages « à haut indice d'étrangeté ». Ils sont « incroyables », et n'ont aucune valeur de preuve. Mais ils sont sincères, et révélateurs du véritable matériau brut, non édulcoré, des rencontres rapprochées, celui qui continue d'être traité (à juste titre, peut-être...) comme s'il était impensable de le révéler publiquement.

anciens numéros

96 numéros consécutifs de LDLN (303 à 398), couvrant la période fin 1990 – début 2010, restent disponibles, par multiples de 6, à un tarif incroyable, mais vrai. Port compris pour envoi en France métropolitaine uniquement (1).

6 numéros : 18 euros	30 numéros : 42 euros	54 numéros : 62 euros	78 numéros : 81 euros
12 numéros : 28 euros	36 numéros : 46 euros	60 numéros : 67 euros	84 numéros : 86 euros
18 numéros : 34 euros	42 numéros : 51 euros	66 numéros : 71 euros	90 numéros : 90 euros
24 numéros : 38 euros	48 numéros : 57 euros	72 numéros : 76 euros	96 numéros : 95 euros

Il vous suffit de nous indiquer, par courrier postal, la liste des numéros que vous désirez, accompagnée de votre règlement par chèque ou mandat cash à l'ordre de Joël Mesnard, sans autre indication.

Tous les numéros postérieurs au 398 restent disponibles, au prix unitaire de 6 euros. Port compris pour la France métropolitaine uniquement.

Neuf numéros antérieurs au 303 (120, 200, 217-218, 223-224, et 295 à 299, ainsi que les *Contact Lecteurs* de juillet 1972 et novembre 1972 sont encore disponibles, au prix unitaire de 3 euros.

1 : Pour envoi vers les DOM TOM, les pays de la communauté européenne, la Suisse et les autres pays, prière de nous contacter par courrier postal ou, à défaut, par message sur notre site ldln.fr, afin de connaître les prix.

Les « triangles » ont 40 ans !

toutes sortes de triangles...

Claude Naglin, Denis Alarcon, Daniel Robin et Nagib Kari,
Jean-Marie Bigorne, Giorgio Pattera, Joël Mesnard

Il avait rarement été question d'ovnis triangulaires dans LDLN, avant notre numéro 300 et les récits d'observations dans la région d'Eupen, en Belgique, en novembre 1989. Avec les résultats du Projet Ouragan, dans notre numéro 324, nous avons pourtant constaté qu'une première "éruption" de triangles s'était produite quelques années plus tôt, et on connaît même des cas plus anciens (1).

S'agit-il de machines volantes ? de véhicules ? Que signifient leurs incursions dans notre environnement ? A toutes ces questions, nous n'avons pas de réponse. Raison de plus pour rassembler et comparer les descriptions !

Voici quelques témoignages, qui donnent une idée de la diversité des apparences prises par ces choses. Et tout d'abord, un exemple qui rappelle qu'on en a observé avant les années quatre-vingt.

A ceux qu'intriguent ces apparitions de triangles, nous conseillons la lecture de l'étude que leur a consacrée Daniel Robin, sur son site *lesconfins.com*

1 : On trouve une description d'ovni triangulaire dans *LDLN Contact Lecteurs* de mai 1968.

Masnières (Nord), juillet 1974 ou 1975

(Claude Naglin)

Ce jour-là, Mme H.K., travaillant à Caudry, rentrait chez elle à Masnières, commune située à 6 km au sud de Cambrai.

Arrivée devant son domicile vers 12 h 15 ou 12 h 30, alors qu'elle descendait de voiture, elle eut l'impression d'une zone d'ombre au-dessus d'elle. Levant les yeux, elle aperçut une masse énorme la surplombant, à la verticale de la rue. Cela paraissait se tenir un peu au-dessus des maisons. C'était gris foncé, de forme triangulaire rappelant celle d'un fer à repasser, et le dessous paraissait légèrement bombé. Aucun appendice, aucune structure, rien qu'une masse dont les contours étaient bien nets.

L'objet était immobile, silencieux, sans variation de couleur, sans aucun rayonnement (apparent). Sa taille apparente était bien supérieure à 30 cm à bout de bras, ce qui est énorme, mais le témoin est sûr de son appréciation.

Surprise mais non effrayée, elle le contempla une vingtaine de secondes, puis décida de rentrer chez elle pour appeler sa fille, afin qu'elle voie, elle aussi, cet appareil inconnu. Mais dès l'instant où elle avança vers la porte et mit la clef dans la serrure, il disparut. Ne l'ayant pratiquement pas quitté des yeux, elle affirme que s'il était parti, même à grande vitesse, elle l'aurait vu. Et jamais le moindre son, rien. Aucune sensation physique, ni pendant ni après l'observation.

De même, elle ne peut dire si l'objet l'avait accompagnée sur son parcours. Son véhicule (une

Renault à essence), n'avait montré aucune anomalie de fonctionnement.

Mme H.K. est pragmatique ; elle dira : « *Je n'ai pas de nom à mettre sur ce que j'ai vu... je l'ai vu, un point, c'est tout !* ».

Le Cap d'Antibes (Alpes-Maritimes), novembre 1987

(Denis Alarcon, de l'association coldevence.com)

Mme Brigitte S. nous a contactés récemment pour nous faire part d'une étrange expérience qu'elle a vécue, il y a de nombreuses années, en novembre 1987. Cette dame, d'origine allemande, est une artiste peintre. Elle résidait à cette époque dans une villa, boulevard Francis Meilland, quartier résidentiel situé au cap d'Antibes (Alpes Maritimes).

Elle nous rapporte avoir été tirée du sommeil vers les 2h du matin par un bruit insolite provenant de l'extérieur de la maison. Elle nous décrit ce bruit comme une espèce de vrombissement évoquant le son d'une turbine. Sa source semblait assez proche, manifestement immobile et située au-dessus de la maison.

Ce bruit ne dura qu'une ou deux minutes, et s'arrêta aussi abruptement qu'il avait démarré. Après quelques minutes de silence, le bruit se manifesta à nouveau, avec exactement les mêmes caractéristiques en termes de tonalité, puissance, localisation apparente et durée.

Pour autant, selon les dires de notre correspondante, cela n'avait rien à voir avec les bruits

de réacteur d'un jet ou le bruit émis par la turbine d'un hélicoptère.

Mme S., gagnée par l'inquiétude, réveilla son mari qui dormait à ses côtés, pour l'amener à constater le phénomène. Elle se leva pour aller observer les environs, d'une fenêtre située en rez-de-jardin, et tenter de déterminer la source de ce bruit particulièrement incongru. Ayant entraîné avec elle son mari, ils observèrent tous deux derrière les vitres restées closes (La nuit était froide, avec un ciel dégagé et étoilé). La vue était bouchée vers le haut, du fait de la présence d'un grand balcon situé au premier étage de la maison.

Le bruit se manifesta une troisième fois, aussi puissamment que les précédentes. Gagné pas un sentiment de peur, le mari de Brigitte n'osa pas monter sur le toit terrasse de leur habitation pour bénéficier d'un point de vue dégagé. Le calme revenu, il décida de retourner se recoucher, alors que Brigitte, nerveuse, resta quelques instants de plus à observer les alentours. Elle avait à ce moment-là la sensation que tout le quartier était désert, plongé dans l'obscurité de la nuit. Le voisinage ne semblait pas avoir été alarmé par ce bruit étrange provenant manifestement d'une faible hauteur.

Comme les fois précédentes, le bruit s'était arrêté subitement, replongeant le secteur dans le silence. Au bout de 5 minutes, alors que Mme S. continuait à scruter l'extérieur derrière la fenêtre, elle eut la surprise de voir apparaître dans son champ de vision un aéronef à l'aspect bien singulier!

Elle nous l'a décrit comme une masse noire, en forme de triangle équilatéral, la pointe orientée vers le sol. Les contours de l'objet étaient éclairés de lumières rouges, « *type spirales* », non éblouissantes. Deux bandes lumineuses, également de couleur rouge, disposées parallèlement dans le plan vertical, relient la pointe du triangle, orientée vers le sol, au milieu du côté opposé (voir croquis réalisé par le témoin, en page de couverture).



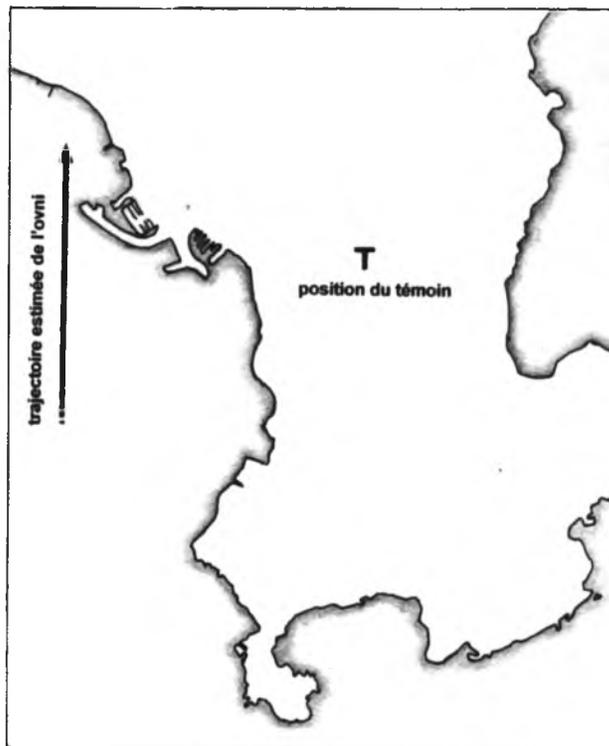
Cette observation n'a duré qu'une quinzaine de secondes selon l'estimation de Mme S., compte tenu du champ de vision disponible dans la direction du regard, qui était délimité par deux grands pins.

L'objet évoluait en silence, à une distance estimée à quelques centaines de mètres de la position du témoin, manifestement au-dessus de la baie de Cannes, à proximité du littoral (bordure ouest du cap d'Antibes).

En prenant quelques mesures via Google Earth, cela nous donnerait une distance au plus court de 600 pour atteindre le littoral, et tout au plus 1 à 2 km, si la perception du témoin est correcte et si

l'OVNI évoluait au-dessus de l'eau dans la baie de Cannes (Soit une fourchette d'imprécision de l'ordre d'1 km, mais dans la nuit, et pour un objet évoluant en l'air, sans arrière-plan, cela reste très difficile à apprécier).

Mme S. a jugé que la hauteur de vol était relativement basse, ce que semblerait confirmer la hauteur angulaire à laquelle elle a figuré l'objet sur un des croquis qu'elle nous a transmis. Le mouvement du triangle s'opérait selon une trajectoire rectiligne, dans le plan horizontal, orientée du sud vers le nord.



L'objet n'émettait aucune trainée, et ses lumières étaient d'intensité constante. Brigitte S. n'a pas remarqué de changement de vitesse, le déplacement s'effectuant de façon régulière et a priori silencieusement (Ne perdons pas de vue que le témoin observait depuis l'intérieur de son domicile, derrière une vitre fermée, et que dans ces conditions, un léger bruit en provenance de l'objet n'aurait peut-être pas été audible).

L'objet n'a émis aucun éclat de lumière, ni faisceau durant les quelques secondes où il a été suivi du regard par le témoin, qui nous déclare être resté bouche bée devant une manifestation aussi insolite.

La taille apparente du triangle est évaluée à la valeur d'une main ouverte (15 cm), bras tendu (50 cm). Si l'on s'en tient à ces évaluations, on pourrait extrapoler une taille de 180 à 300 mètres de côté pour le triangle volant (si on retient la fourchette de distance la plus courte entre 600 m et 1 km comme évoqué précédemment). Cela représente déjà une taille colossale pour un aéronef (à titre de comparaison, un Airbus A380 mesure dans les 80

mètres de long pour une envergure équivalente; autrement dit, si les estimations de taille apparente et de distances sont correctes, cela équivaldrait entre plus de deux à trois fois la taille d'un des plus grands avions du monde!)

Mme S. ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre les bruits mystérieux entendus quelques minutes plus tôt et cette étrange apparition au cœur de la nuit. Objectivement, rien ne permet pourtant de l'affirmer, mais lier les deux événements paraît assez compréhensible compte tenu des circonstances particulières, de leur étrangeté respective et de leur proximité tant spatiale que temporelle.

Si les deux manifestations étaient effectivement liées, il faudrait émettre l'hypothèse que la masse triangulaire aurait stationné quelques minutes (de l'ordre d'une dizaine) à faible altitude, plus ou moins à la verticale du domicile de Brigitte S. avant de s'éloigner en direction de la mer (Cap à l'ouest) et obliquer ensuite vers le nord pour longer le littoral et remonter vers l'intérieur des terres.

A l'évidence, l'objet observé par le témoin ne correspond pas à un aéronef conventionnel (avion, hélicoptère, ULM). On pourrait à la rigueur avancer l'hypothèse d'un ballon ou montgolfière (les bruits de "turbine" pouvant à la rigueur évoquer ceux de brûleurs permettant de réchauffer l'air emprisonné dans l'enveloppe au-dessus de la nacelle), mais outre que le témoin n'a pas remarqué de nacelle sous la masse triangulaire, que viendrait faire une montgolfière à 2h du matin évoluant à basse altitude au-dessus d'une zone de haute densité d'habitation, et qui plus est à proximité de l'aéroport international de Nice (même si à cette heure-là le trafic doit être plus que réduit)! Les informations communiquées par M. Jean Drouault, dans LDLN 403, à propos de l'observation d'Omerville, le 3 mars 2007, nous apprennent que la réglementation aérienne n'autorise pas les vols de nuit de montgolfière, à plus forte raison au-dessus de zones habitées. Le pilotage d'une montgolfière aux heures crépusculaires (1h avant le lever ou après le coucher du soleil) requiert, qui plus est, une qualification spécifique pour les pilotes.

Par ailleurs, comment expliquer ces dispositifs lumineux sur les pourtours du triangle et dans sa zone médiane? Compte tenu des informations disponibles, on ne peut que parler d'un "objet volant non identifié".

Mme S. n'a pas noté d'interférence entre l'objet et son environnement immédiat. A cette heure avancée de la nuit, il est vraisemblable que la manifestation ait échappé à la population, à l'exception de quelques possibles couche-tard, si tant est qu'ils aient regardé dans la bonne direction, quoique la taille, semble-t-il considérable, du triangle ait eu de quoi attirer le regard de qui aurait circulé dans les environs...

Mme. Brigitte S. a réalisé, à chaud, un dessin de ce qu'elle venait d'observer. Nous la remercions

pour son témoignage et sa coopération à l'occasion de nos échanges de mails pour faire préciser certains aspects de son observation. Son mari étant décédé en 1990, nous n'avons pu recueillir son témoignage.

Montluçon (Allier), été 1990

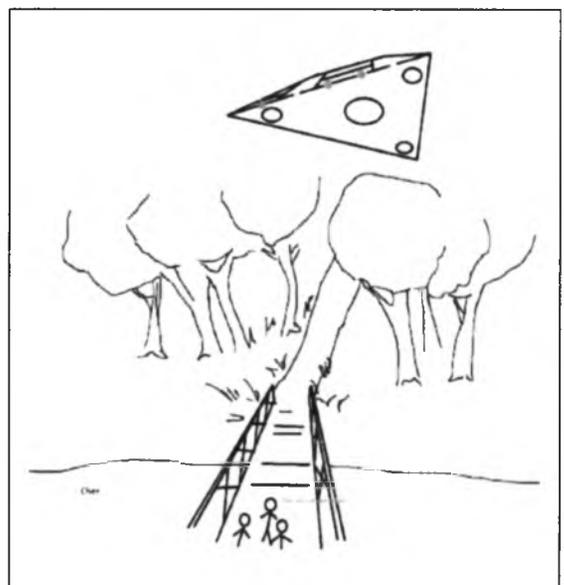
Daniel Robin (Ovni Investigation, lesconfins.com,
Nagib Kari (site ovnis-direct)

Nous reproduisons ci-dessous le témoignage de « Monsieur R. », avec son autorisation (source Ovnis-Direct). Ce témoin souhaite garder l'anonymat. Lors de sa rencontre avec un triangle, il n'y a pas eu de « contact psychique », mais peut-être une « irradiation » qui semble avoir entraîné des effets néfastes sur sa santé.

« Deux amis et moi-même nous promenions dans l'ancienne usine Saint-Gobain, et nous attendions d'autres camarades. Il était environ 22 h. Tout en racontant des histoires de jeunes, sans grand intérêt, nous nous rapprochions de la passerelle qui sépare Montluçon de la petite commune de Désertines. Il faisait nuit. Pas un seul bruit, à part celui du Cher qui coule là. C'était une nuit de pleine lune, et on voyait de nombreuses étoiles dans le ciel. Décidé à passer un petit moment à raconter des blagues, j'étais allongé sur le dos, juste à l'entrée de la passerelle. Je regardais le ciel tout en écoutant mes amis, d'une oreille distraite.

Soudain, mon regard fut attiré par de petites lumières qui se rapprochaient de nous, et j'ai dit à mes camarades : « Regardez là-haut », ou quelque chose de ressemblant, afin qu'ils puissent voir la même chose que moi. En quelques secondes, nous étions en présence d'un engin volant, avec plusieurs lumières sur un de ses flancs. Je ne me souviens plus si ces lumières clignotaient ou non.

Nous n'avons pas eu peur. Nous étions plutôt curieux, et surtout, surpris. La pleine lune ne suffisait pas à éclairer l'engin dans sa totalité, mais nous laissait deviner ses formes. Nous sommes tombés



d'accord sur un point : si l'engin était un avion, il avait une forme triangulaire. Ce qui nous a frappés le plus, c'est qu'il ne produisait aucun son, même pas un vrombissement, rien. Le triangle se tenait au-dessus de nous, en vol stationnaire, et nous avions le sentiment qu'il nous observait. Au début, nous n'avons vu que quelques formes rondes sur les trois angles du triangle, et une autre, de plus grand diamètre, en son centre. Ces cercles semblaient diffuser une faible lumière, ce qui nous a permis de les distinguer, car le dessous de l'engin était très sombre, presque aussi noir que la nuit. Il était impossible de savoir avec précision à quelle distance il pouvait être. J'estime qu'il était à 100 ou 150 mètres de nous environ, pas plus. Sa taille devait faire entre 25 et 30 mètres, mais je tiens à préciser que ce n'est qu'une approximation. En tout cas, il nous a semblé énorme.

D'un seul coup, l'engin a tourné, tout doucement, sans bruit, sur un de ses côtés, comme pour se mettre en position. Et là, on a pu apercevoir une partie de la coque du vaisseau. Sur cette coque, il y avait des motifs qui ressemblaient aux jointures de plaques métalliques. Cette coque était faite d'une sorte d'alliage ressemblant à du chrome ou à de l'acier non peint. Elle changeait de couleur : elle passait du marron au rouge, puis au jaune, mais toujours avec cet aspect métallique.

Au début, j'ai pensé que c'étaient les lumières disposées sur le flanc du vaisseau qui étaient de différentes couleurs (rouge, jaune, bleu) et qui se reflétaient sur la tôle. Je n'en suis plus très sûr, aujourd'hui.

L'engin se stabilisa à nouveau, puis il commença à disparaître, comme s'il s'évanouissait, ou s'évaporait. Pendant de nombreuses années, j'ai imaginé que le triangle avait dispersé autour de lui une sorte d'encre noire, pour disparaître ou se dissimuler. Ce qui m'y avait fait songer, c'est le fait que les étoiles n'étaient pas visibles à l'endroit où le triangle avait disparu. C'était comme s'il était toujours présent, mais caché par un « nuage noir ». Aujourd'hui, je pense que le triangle n'est jamais parti, mais qu'il est devenu invisible, et qu'aucune lumière des étoiles situées derrière lui ne passait au travers.

Nous avons essayé d'en parler autour de nous, mais vous connaissez sans doute les réponses habituelles : moqueries, blagues, incrédulité. Le lendemain, au réveil, ma peau me démangeait et me brûlait. J'avais attrapé un joli coup de soleil en pleine nuit ! Mes amis, étrangement, n'ont rien eu. Je me suis dit que ce devait être un hasard, tout simplement. Un hasard, cependant, qui fait qu'aujourd'hui je ne peux plus aller au soleil : je fais de la photophobie. Je suis presque obligé de vivre la nuit. Je vis donc dans le noir, les trois quarts du temps. Bref, rien n'a changé dans ma vie, à part mon aspect physique façon « coup de soleil » toute l'année, et mes dents, pourtant si solides d'après les dentistes, qui s'effritaient et partaient en petits morceaux. Cela aura mis quelques années. Avant

l'apparition de cet appareil, j'étais, selon les médecins, un garçon en pleine santé, fort et sans aucun souci. Tout a changé depuis. »

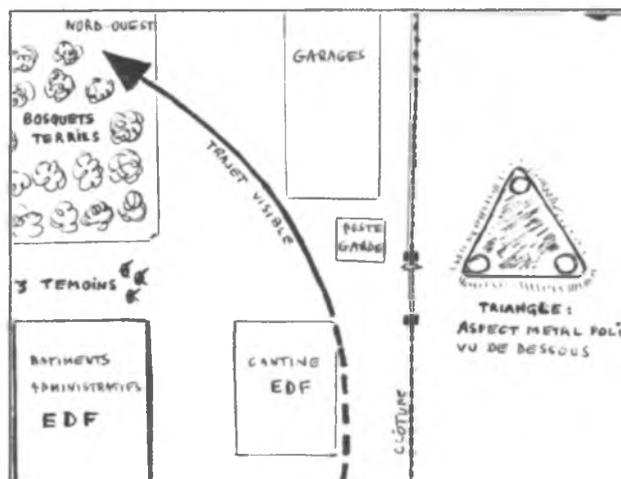
N.B. Le dessin de la scène, reproduit p. 7, est l'œuvre du témoin lui-même. Les feux visibles sur une arête de l'objet sont, de gauche à droite : rouge, jaune, bleu, vert et jaune.

Pont-sur-Sambre (Nord), fin juin 1991

(Jean-Marie Bigorne)

Ce soir-là, vraisemblablement le vendredi 28 (mais cette date n'est pas certaine), Mme M., 51 ans et deux collègues, dames de service à la centrale de production électrique d'EDF, ont terminé leur travail et quittent les bureaux administratifs. Elles passent entre la cantine et de hauts bosquets d'arbres pour se rendre vers la sortie, le poste de garde. Il est 21 heures, il fait encore bien clair, le bleu céleste commence à changer de teinte.

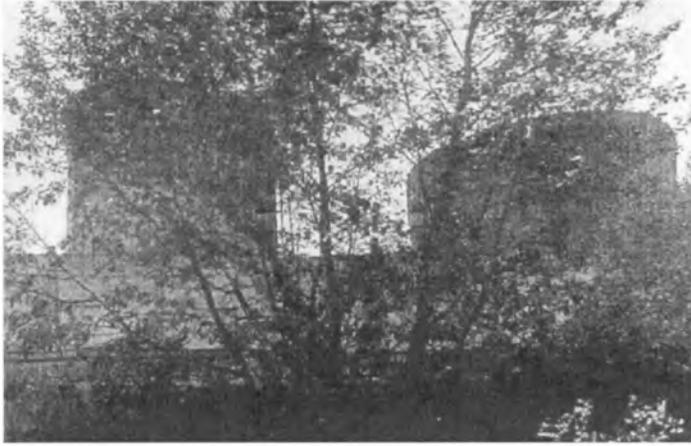
Leur attention est attirée par quelque chose, dans la portion de ciel devant elles. Elles s'arrêtent, et voient alors passer un appareil volant de taille imposante et totalement silencieux.



C'est un triangle, d'aspect *métal poli*, équipé aux trois angles de sortes de très gros phares ronds, d'un blanc profond, lumineux par eux-mêmes, et qui ne projettent aucune clarté extérieure. Cet objet survole les lieux, à vitesse réduite et une altitude qui permettrait de voir des détails s'il y en avait... mais il n'y en a pas : tout est lisse, sans aucun appendice ou quoi que ce soit qui permettrait d'identifier la chose à un appareil volant conventionnel.

A cette heure, le secteur est silencieux, et pourtant, elles n'entendent absolument rien qui puisse suggérer un quelconque mode de propulsion.

Les trois dames tentent d'alerter les agents du poste de garde, en leur faisant de grands gestes en direction du ciel... mais ils ne comprennent pas.



la centrale de production EDF de Pont-sur-Sambre en 1991

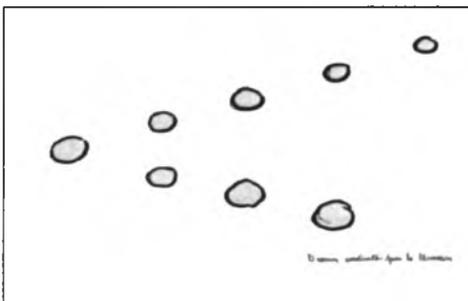
Trente secondes plus tard, l'appareil est perdu de vue derrière des arbres proches et les imposantes cheminées d'évacuation de la centrale. Venu du sud, l'objet avait pris la direction du nord-ouest.

Nous étions plutôt habitués aux triangles volants sombres, gris foncé ou noirs, couleur graphite...

**Guesnain (Nord),
mi-août 1995**

(Claude Naglin)

M. Turkawski, ancien dessinateur dans la construction navale, accompagné de son épouse, se trouvait chez sa mère. Il prenait le frais, seul, dans le jardin, vers 22 h. Le ciel était dégagé, on commençait à voir la Grande Ourse. Il aperçut, en direction de cette constellation, un point rouge, qui grossissait et paraissait s'approcher. En quelques secondes, le témoin se rendit compte qu'il s'agissait d'un ensemble de points rouges qui se rapprochaient très rapidement. Il pensa à un avion de ligne qui allait s'écraser, puis distingua huit disques en formation triangulaire, pointe en avant (vers l'ouest).



croquis dessiné par le témoin

L'ensemble vint s'immobiliser, presque à la verticale du témoin, et resta là pendant une trentaine de secondes. Chaque côté du triangle formé par ces huit disques mesurait, à bout de bras, une douzaine de centimètres. La formation redémarra, reprit

l'aspect d'un simple point lumineux, et disparut en 5 ou 6 secondes, sans laisser de traînée et sans faire le moindre bruit.

**en Sardaigne,
20 juin 2013**

(Giorgio Pattera, Coordinamento CUN Emilia)

Dans le numéro de septembre 2013 de *UFO Notiziario*, p. 6, on trouve une information concernant une observation faite le 20 juin, vers 21 h 50, par plusieurs personnes, d'un objet triangulaire à coins arrondis. Le dessin qui accompagne ce témoignage rappelle fortement l'observation faite, une semaine plus tard, à Lyon (LDLN 415, pp. 12 et 13).

L'objet était (là encore) silencieux, et il se fondait discrètement dans le ciel nocturne.



A la page suivante du même numéro de *UFO Notiziario*, on trouve des indications concernant une autre observation d'un triangle silencieux, faite par plusieurs personnes, le 24 juin vers 1 h 30 du matin, à Agrigente.

**Maillezais (Vendée),
23 février 2014**

(Joël Mesnard)

Profitant d'une météo assez clémente, M. Rodrigue Rousseau, sa mère Mme Jacqueline Rousseau, son épouse Stéphanie, et leurs deux enfants (Océane, 13 ans, et Alexis, 9 ans et demi) se promenaient, un peu avant 17 heures, sur la levée du Bois Dieu, à 1,5 km (à vol d'oiseau) à l'ouest de l'agglomération de Maillezais (1). Cette levée est un chemin de randonnée (interdit à la circulation automobile) qui surplombe des prairies inondables (et très inondées, en cette fin d'un hiver très arrosé).

Soudain, alors qu'ils se trouvaient au point 1 sur la carte, remontant vers le nord et l'intersection de la levée avec la D. 68 (qui relie Maillezais à Douaix), l'épouse de M. Rousseau fit remarquer la présence d'une forme triangulaire sombre, visible au-dessus d'arbres situés au loin. (Il n'a pas été possible d'évaluer la distance entre les cinq témoins et cet

objet, mais elle pouvait être de « plusieurs kilomètres ».)

Poursuivant leur trajet, les témoins arrivèrent, 300 mètres plus loin, au lieu-dit Gémonville (lieu indiqué sur la carte ci-contre). Malgré le nom, il ne s'agit pas d'une agglomération, mais d'un simple hangar en parpaings, à usage agricole. C'est là que se déroula la phase la plus intéressante de l'observation, l'endroit offrant une vision assez dégagée vers le nord.



Près du hangar de Gémonville, M. Rousseau indique la direction dans laquelle on voyait le triangle, au ras du sommet des arbres (mais à une distance indéterminée). Photo prise le samedi 8 mars 2014 vers 16 h, treize jours après l'observation.



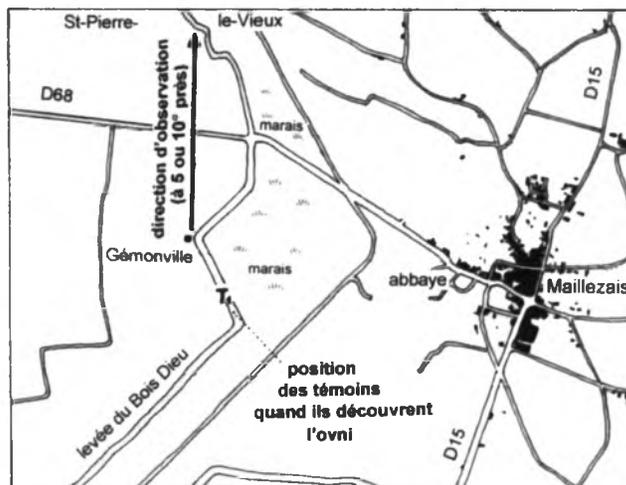
Le phénomène présentait alors l'aspect ci-dessus : une plaque triangulaire sombre, vue de dessous. Taille apparente : un peu plus d'un centimètre à bout de bras.

Du petit pont qui enjambe un ruisseau, près de ce vieux hangar, les cinq témoins observèrent le « triangle » pendant plusieurs minutes. M. Rousseau le décrit comme « sombre, presque noir, à bords nets ». Les autres témoins l'ont vu d'un rouge foncé mat.

L'observation durait depuis près d'un quart d'heure quand l'objet s'éloigna lentement vers la droite (flèche sur le dessin), sans rotation et sans à-coups, disparaissant progressivement derrière les arbres. Le soleil déclinait, mais il faisait encore grand jour. Au cours de leur promenade, les témoins

avaient croisé, peut-être, une douzaine d'autres promeneurs.

Lorsque l'objet disparut dans le lointain, M. Rousseau demanda l'heure à sa mère : il était 17 h 08. L'incident ayant duré environ un quart d'heure, il avait dû commencer vers 16 h 55.



les lieux

1 : On connaît, grâce à Mme Monique Trichereau, une observation d'ovni faite à Maillezais en août 1934 (LDLN 387, pp. 5 à 7).

beaucoup de triangles, depuis 25 ans...

Les descriptions révèlent une très grande diversité d'aspects, parmi ce qu'on appelle en ufologie « les triangles ». Une chose paraît sûre : il ne s'agit pas de véhicules construits en série (hormis peut-être, les triangles épais, à coins arrondis portant chacun une lumière). Voici une simple ébauche de catalogue : quelques références (hors 5 novembre 1990), puisées dans les LDLN de la période 2002 – 2012.

décembre 1977	Brettnach (57)	398, p. 24
novembre 1987	Alfortville (94)	399, p. 34
mai ou juin 1991	Orly Ouest (91)	402, p. 23
décembre 1993	dans le Nord de l'Equateur	373, p. 8
fin mai 1994	Asnières-sur-Seine (92)	413, p. 4
print. 1995 ?	entre St Sulpice de R. et Médis (17)	409, p. 32
25 juillet 1998	au large de De Panne (Belgique)	378, p. 16
6 juillet 2002	Brignoles (83)	368, p. 23
24 juillet 2002	entre La Flamengrie et Larouillies (59)	366, p. 23
fin nov. 2002	Mont Bernanchon (62)	411, p. 4
7 juillet 2004	colline Milk Hill, Wilts, GB	374, p. 34
7 février 2005	Paris 15 ^{ème}	377, p. 25
27 août 2005	entre Fresno et Bakersfield, Calif.	379, p. 10
6 juillet 2007	Gardanne (13)	387, p. 33
13 juillet 2007	Bourges (18)	406, p. 5
19 août 2007	Bessan (34)	389, p. 14
8 janvier 2008	Stephenville, Texas	389, p. 44
31 juillet 2008	Rambouillet (78)	402, p. 28
juin 2009	Iérapétra (Crête)	412, p. 11
30 juin 2009	près de Compiègne (60)	397, p. 23
20 mai 2010	St Gély du Fesc (34)	399, p. 18
février 2011	vallée de la Tinée (06)	403, p. 25
19 juin 2011	île de Ré (17)	404, p. 34
21 août 2011	lac de Ste-Croix (83)	405, p. 29
15 octobre 2011	Lens (62)	406, p. 13
16 février 2012	Bodilis (29)	411, pp. 1 et 21
3 mars 2012	Volvic (63)	408, pp. 2 et 27

frayeurs nocturnes au Clos des Esprits

Jean-Claude Dufour

Existe-t-il une relation entre certaines apparitions d'ovnis et les phénomènes de hantise ? Il y a 43 ans, dans les environs de Draguignan, plusieurs jeunes musiciens ont eu de bonnes raisons de le supposer. L'affaire a été révélée en novembre 1971, par le regretté Jean Chasseigne et François Moll (*LDLN Contact lecteurs*, 4^{ème} série, n°4), puis Jean-Claude Dufour a apporté des précisions dans LDLN 118, de janvier 1972. Il fait le point, aujourd'hui, sur cette histoire, dont deux des protagonistes (MM. Bouchaud et Maiffret) avaient été, quatre ans et demi plus tôt, parmi les témoins du cas de Rebouillon, exposé dans notre numéro 411.

Dès la fin de l'année 1970, un groupe de musiciens, tendance rock, au sein duquel nous retrouvons André Bouchaud, loue une ancienne maison de campagne située au lieu-dit Clos des Esprits, à environ 3,5 km à l'ouest de Draguignan (près du lieu-dit Les Nourradons), non loin de la route de Lorgues. En effet, ce groupe venait d'être littéralement chassé de Draguignan, les répétitions étant particulièrement bruyantes. Une occasion se présente à eux : une dame d'un certain âge, vivant avec son fils en Afrique occidentale, propriétaire de cette demeure, accepte de la leur louer. C'est l'endroit rêvé : pas âme qui vive dans un rayon de 200 mètres, et des rideaux d'arbres suffisamment denses pour empêcher que le vacarme des rockers déchaînés n'aille endolorir les oreilles sensibles du voisinage.

La maison possède un seul étage, plus un grenier, ainsi qu'une remise attenante.

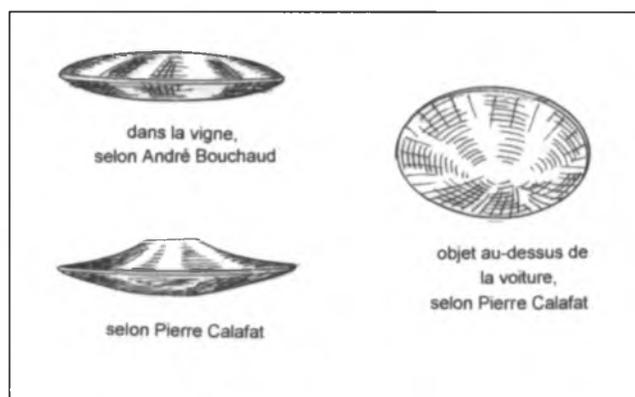
À l'époque, André Bouchaud est employé à temps partiel chez un menuisier dracénois ; musicien, il anime les bals champêtres en compagnie de ses amis, allant de hameau en village en fin de semaine ou lors des fêtes patronales.

Depuis l'aventure du 18 juillet 1966 au sud de Rebouillon, il en est resté marqué. Il se pose beaucoup de questions à propos des ovnis.

Ce soir du lundi 29 mars 1971, vers 21 h, André Bouchaud, guitariste du groupe, et Pierre Calafat, le chanteur, sont les premiers à arriver sur les lieux de la répétition. Ils viennent d'emprunter, dans leur vieille voiture, le chemin d'accès à la maison du Clos des Esprits, qui se trouve à environ 30 mètres sur leur gauche. Ils y vont prudemment, d'abord parce qu'il fait nuit noire, et aussi parce que ce sentier est totalement défoncé, avec des cailloux acérés, redoutables pour la bonne santé des pneus.

Pierre Calafat remarque soudain une lueur rougeâtre qui provient de devant la voiture. Il prévient son camarade, et arrête le véhicule. Ils observent alors, l'un à travers le pare-brise, l'autre par la glace latérale droite, un objet lumineux semblant immobile, de forme lenticulaire. C'est cet objet qui diffuse une lueur rouge. Une bande lumineuse, plus claire, plutôt

orange, fait le tour de l'objet. Pour les deux témoins, on dirait une assiette plate. Un reflet lumineux, de forme triangulaire, est visible sous l'objet.

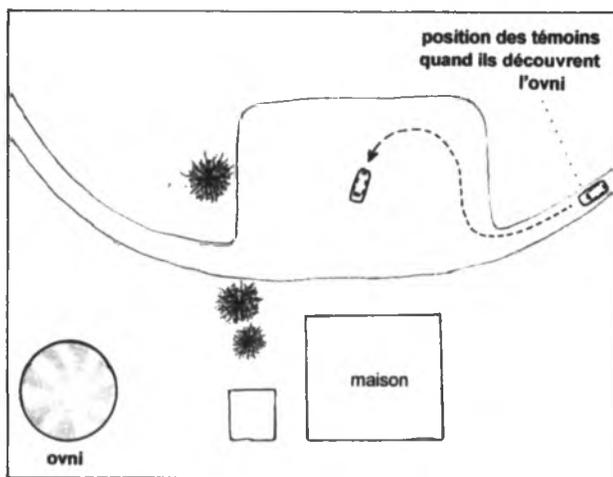


- 1 : profil de l'objet selon André Bouchaud
- 2 : profil selon Pierre Calafat
- 3 : aspect de l'objet vu de la voiture, par Pierre Calafat

André Bouchaud demande à Calafat d'éteindre les phares. Mais celui-ci, ému, s'embrouille dans les commandes, n'arrive pas à les éteindre du premier coup, et réalise involontairement la séquence suivante : phares – veilleuses – codes, ce qui peut faire penser à un appel, à un signal.

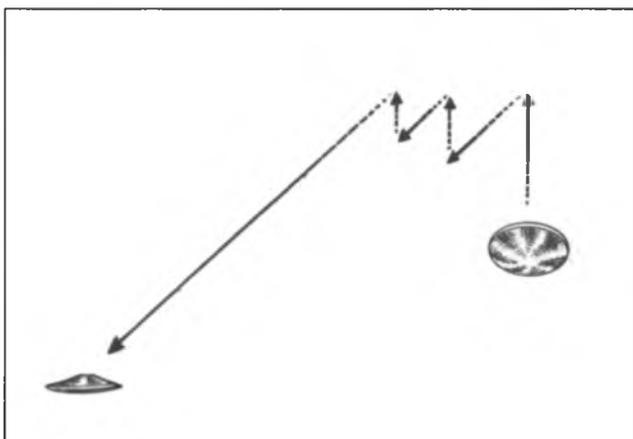


dessin de Jean Chasseigne en couverture de *Contact Lecteurs*



Est-ce cela qui provoque le mouvement de l'ovni ? Pure coïncidence ? Nous n'en saurons rien. Toujours est-il que l'engin se met à se déplacer de la manière suivante : un mouvement ascendant vertical très rapide, de l'ordre d'une quinzaine de mètres, suivi d'un mouvement descendant oblique, moins rapide et de plus faible amplitude, puis à nouveau une montée verticale rapide, suivie d'une descente oblique plus lente, et plus courte que l'ascension qui l'a précédée.

Les témoins observent trois Z de ce genre, avant que l'engin ne prenne une pente oblique régulière et descendante, jusqu'à une vigne située 150 mètres plus loin où, à nouveau, il s'immobilise à tout juste dix ou quinze mètres du sol. Tandis qu'il descend de cette manière, l'engin a un mouvement de roulis.



Pierre Calafat redémarre alors pour aller se garer sur le terre-plein situé devant la maison. L'engin inconnu est séparé d'eux par une distance d'à peine 40 mètres. Des détails apparaissent, qu'ils n'avaient pas remarqués précédemment. De plus, leur vue s'accoutume à la vision nocturne. L'engin mesure entre 12 et 15 mètres d'envergure ; son épaisseur maximale semble être de 3 mètres. Les contours sont nets. La couleur générale est celle de ce mastic d'apprêt cellulosique qu'on passe sur les carrosseries des voitures avant de les peindre. La partie inférieure

de l'objet est plus sombre que la partie supérieure. Une arête circulaire fait le tour de l'engin et diffuse une lumière orangée claire, qui scintille, ce qui donne à penser aux témoins que l'objet tourne lentement sur lui-même. Aucun bruit n'est perceptible. Dans le silence profond qui règne en ces lieux, le moindre sifflement ou bourdonnement serait perçu.

L'engin reste sur place, au-dessus de la vigne, pendant environ une minute. Puis il a un mouvement de roulis, et effectue un départ foudroyant sur une trajectoire inclinée à 60° vers le haut, en direction de Flayosc, direction qui est aussi celle de Valensole.

Pendant cette observation, André Bouchaud ne ressent aucune sensation particulière. Par contre, Pierre Calafat est oppressé, il a des difficultés à respirer. Après le départ de l'ovni, lorsque leurs amis de l'orchestre rock arrivent, il est encore tout pâle, et a même des difficultés pour s'exprimer. (La semaine suivante, il sera fatigué). De plus, il constate que sa montre mécanique, qui fonctionnait jusqu'alors à la perfection, ne donne plus du tout l'heure exacte. Il la confiera plus tard à un horloger, qui lui signalera que cette montre est très fortement magnétisée. Par contre, les deux témoins n'ont aucun souvenir d'une incidence quelconque sur les organes électriques de la voiture.

Ce n'est que le 11 septembre 1971 que nous trouvons les traces, dans un pré qui borde la vigne au nord. Il y pousse une herbe haute, de type graminée, très drue. Nous les découvrons dans un tel état de fraîcheur, que nous doutons qu'elles puissent remonter à la fin mars. Il y a de fortes probabilités pour qu'elles ne datent que de deux semaines. Toutefois, étant donné la configuration des lieux, tout près de la maison où les rockers ont observé l'ovni, nous rattachons le phénomène à cette observation.

La trace principale est un cercle parfait, de 5,60 m de diamètre. A l'intérieur de ce cercle, l'herbe est dépigmentée ; la végétation est écrasée uniquement sur le pourtour du cercle, ou plus exactement soufflée en sens inverse des aiguilles d'une montre ; la largeur de la couronne écrasée est d'environ 0,60 mètre. Aucun trou dans le sol, aucune marque qui pourrait laisser à penser qu'il y a eu un atterrissage. A l'est de la trace principale, un autre cercle, d'un mètre de diamètre, est foulé dans le même sens anti-horaire et présente la même dépigmentation. La distance entre le grand et le petit cercle est d'un mètre. La radioactivité, mesurée au compteur Geiger, n'est pas plus importante que sur les terrains avoisinants.

Nous ne trouvons aucune trace de brûlure dans la vigne elle-même. Deux arbres, un amandier et un cerisier, sont morts, semble-t-il, alors qu'ils portaient des bourgeons. L'analyse n'ayant pas encore été réalisée, nous ignorons si ces deux arbres

ont été détruits par le gel, par une maladie, ou par toute autre cause.



Cette photo de la trace illustre la couverture du numéro 118 de LDLN, en juin 1972.

(Nota de décembre 2003 : courant 1972, le Professeur Lautié, ayant analysé les échantillons de végétaux, a déposé les conclusions suivantes : les arbres sont morts suite à un coup de froid, suite au gel ; les graminées des deux cercles semblent avoir été soumises à un puissant champ électrique qui a modifié la structure même de ces plantes très communes dans la région. Pour le Pr Lautié, « des ondes pulsées ultra-courtes pourraient produire un tel résultat ». Trente et un ans plus tard, des chercheurs dans divers pays en arrivent à la même conclusion concernant les crop circles. Le Pr Lautié a eu le tort d'avoir raison trente et un ans trop tôt...)

(Nota de décembre 2013 : dans un ouvrage intitulé « le Temps et les Ovnis », un auteur a suggéré que les deux arbres avaient pu être victimes d'une maladie... de l'olivier. Cette maladie endémique dans la région ne frappe nullement d'autres espèces).

En interrogeant, semaine après semaine, les membres de l'orchestre rock, et en leur faisant bien comprendre que nous ne sommes pas journaliste, mais simplement chercheur souhaitant comprendre quelque chose dans ce phénomène OVNI, les langues commencent à se délier.

Par exemple, en discutant un soir avec Bernard Blanc, un autre guitariste du groupe, autour d'un pot à l'intérieur d'une autre maison de la campagne dracénoise (Les musiciens ont résilié le bail précédent, et préféré décamper !), celui-ci se laisse aller à quelques confidences.

Une nuit, après un concert, il vient dormir dans la maison du Clos des Esprits, avec trois autres camarades du groupe. Ils sont fatigués après leur prestation, et ne désirent qu'une chose : dormir. Ils vont être servis...

Laissons la parole à Bernard Blanc :

« Nous étions installés dans la même pièce, au rez-de-chaussée. A un moment, alors que j'allais m'endormir, j'ai entendu un bruit indéfinissable, comme si quelqu'un descendait l'escalier en bois menant au premier étage. Puis il y a eu comme un puissant sifflement, qui s'amplifiait. En même temps, mon corps était envahi par une chaleur intense. Tout mon corps était paralysé, comme si j'étais enfermé dans une armure. Le sifflement devenait tellement insupportable que j'ai voulu alerter mes camarades ; j'ai essayé de tendre la main vers l'un d'eux, mais mon bras ne répondait pas ! J'ai eu d'autant plus peur que j'étais conscient ; je voyais la pâle lueur de la nuit à travers la fenêtre dont les volets étaient restés ouverts. Cela a duré peut-être trois minutes, puis le sifflement a diminué. Il y a eu à l'extérieur un éclair très puissant, comme un flash de photographe. Aussitôt je me suis senti libéré. Je me rappelle très bien qu'à cet instant mes camarades qui dormaient ont poussé un soupir de soulagement. Deux d'entre eux se sont réveillés et m'ont dit : « Je viens de faire un cauchemar horrible ». Le lendemain, et pendant trois jours, je me suis senti très faible, comme quelqu'un qui vient de se relever d'une maladie.

Le soir où ce phénomène s'est produit, le temps était au beau fixe, et il n'y avait aucun orage dans la région. »

Par le biais du fils d'un habitant de Draguignan, intéressé également par tout ce qui touche aux ovnis, nous apprenons que ces vieilles bâtisses du Clos des Esprits ont mauvaise réputation depuis très longtemps : en fait, on les considère comme hantées, d'où le peu d'empressement pour les acheter ou les louer...

Bernard Blanc poursuit son récit :

« Un mois plus tard -nous étions alors vers le 20 août 1971- je me rendais à la maison avec Patrick et Georges (Maiffret). Il devait être 21 heures. Nous étions sur le sentier et, arrivés à une cinquantaine de mètres de la bâtisse, nous avons été surpris. Il n'y avait aucune lumière, tout était éteint. Nous avons pensé à une panne de courant. Nous nous sommes approchés, quand une sorte de nappe lumineuse, blafarde, s'est déplacée dans notre direction ; elle a été visible durant plusieurs secondes qui nous ont paru très longues, puis cette nappe qui ondulait au niveau du sol s'est dirigée vers les vignes, celles qui avaient été survolées, en mars, par l'ovni. Nous avons été tellement effrayés que nous avons détalé en courant, sans nous concerter, vers la route nationale. Arrivés là, nous nous sommes assis sur un petit muret. Nous tremblions de tous nos membres. Nous nous sommes regardés sans rien dire. Les autres nous ont découverts comme cela, incapables d'articuler un mot !

Un de mes amis, qui n'était pas au courant de ce qui s'était passé (parce que nous n'en parlions pas

à l'extérieur : on n'avait pas envie de passer pour des fous ou des camés) a fini par m'avouer que quelques jours plus tôt, il avait été paralysé dans la cuisine, alors qu'il s'était levé en pleine nuit pour aller boire à l'évier.

Le lendemain de la nuit de panique, après cette histoire de nappe blanche ondulant sur le sol et se déplaçant partout, j'ai ramassé mes instruments de musique et je suis parti. »

Lorsque nous avons emmené André Bouchaud sur le site de la trace dans les graminées, trace dont il ne connaissait pas l'existence, il a pâli, et nous avons même pensé qu'il allait se trouver mal.

Mais le récit le plus curieux allait nous être fait par Pierre Calafat, que nous connaissions déjà, car en 1966, il faisait partie des relations du petit groupe de musiciens de l'orchestre de danse. C'est par hasard que nous nous sommes rencontrés chez un témoin d'atterrissage, un garagiste de Trans-en-Provence ayant failli en 1969, en compagnie de son fils, percuter un ovni posé en travers de la route. Voici ce que Pierre Calafat a bien voulu nous confier, à la condition que ce récit reste uniquement à la disposition des personnes étudiant le phénomène ovni.

« Je ne sais pas... j'ai l'impression que quelque chose ou quelqu'un cherche à nous laver le cerveau. C'est terrible, on ne peut pas le dire, on ne peut pas parler, on va me prendre pour un camé, pour je ne sais quoi. Mais il faut absolument que vous sachiez. Dans cette maison (du Clos des Esprits), il se passait des choses terribles. Un soir, nous étions six en bas ; je vous dis bien : six. Au-dessus, qui est un étage inoccupé, on entendait des bruits de pas ; puis alors a retenti un hurlement comme je n'en avais jamais entendu, un hurlement qui n'en finissait plus, le hurlement de quelqu'un qui souffre horriblement... non, pas un sifflement ou quelque chose comme ça. Nous étions six mecs, là, en bas, et pas un d'entre nous n'avait le courage d'aller voir ce qui se passait au premier. Quand ça a cessé, on s'est regardé, sans rien dire, puis on a ramassé tout ce qui pouvait servir à cogner : une barre de fer près de la cheminée, une grosse bûche, un manche de bêche, bref, tout ce qui pouvait servir d'arme. Puis nous sommes montés. Il n'y avait rien, ni personne !

Par un moment, il y a deux ans, on avait un jeune de passage, qui venait faire un peu de musique rock avec nous. Nous, vous savez, on ne pose pas trop de questions, du moment où le gars vient gentiment faire de la musique en notre compagnie, qu'il ne fait pas d'histoires et ne nous en amène pas, on s'en fiche. Mais celui-ci ne causait à personne... très renfermé, vous voyez le genre. Il préférerait rester seul lorsque nous partions jouer dans les villages. Nous pensions qu'il ne lui arriverait jamais rien, car il ne disait pas un mot. Le jour où il a ramassé ses affaires pour partir, on lui a tout de même demandé

s'il n'avait jamais rien remarqué d'anormal. Il nous a alors avoué qu'en notre absence, il lui arrivait de mourir de peur, mais qu'il avait honte d'en parler, car on l'aurait pris pour une femmelette, une poule mouillée.

A de nombreuses reprises, il avait ressenti des chocs électriques. Il se retrouvait paralysé, mais très conscient de ce qui se passait autour de lui. Parfois, c'étaient des éclairs qui éclataient dans le pré, juste devant la maison, ou des petites boules lumineuses blanches qui semblaient se courir après, en volant à toute vitesse autour des arbres... Il s'est dit, ce pauvre gars : si je raconte ça, ils vont me prendre pour un cinglé, ou un défoncé... alors il n'a rien dit. Par moments, il y avait en pleine nuit comme un bruit de souffle, vous voyez, quelqu'un ou un énorme animal en train de respirer, mais dehors et en même temps que les boules se poursuivaient dans les arbres... Le jeune est parti en disant qu'il ne viendrait plus nous voir, tant qu'on serait dans cette baraque.

Il y a une chose que Bouchaud ne vous a sûrement pas racontée. Un jour qu'il était resté seul dans cette maison, il a eu ce genre de paralysie électrique. Il a alors eu l'idée de penser fortement à ceux qui provoquaient tout cela. Il a eu tout à coup la sensation de se déplacer à toute allure dans des pays étranges... des visions qui n'étaient pas de quelque chose de connu. Presque tous ici, je peux vous le dire, on a un peu fumé un joint, et même plusieurs... mais je vous assure, ça n'a rien à voir, on n'a pas fait des sortes de trips, non, c'était bien réel, tout ça ! Et puis, je vous l'assure, on n'avait plus du tout envie de faire quoi que ce soit d'amusant, avec tous ces phénomènes qui nous entouraient !

Il y a à peine un an, l'un d'entre nous (je sais, bien sûr, qui c'est, mais je ne peux pas vous donner le nom) est venu avec une fille qu'il avait ramassée (sic) à Paris. Il l'a ramenée ici, dans la maison du Clos, parce qu'il en était amoureux. Ils se sont installés au premier, pour qu'on les laisse tranquilles. D'accord, les deux premières nuits, ils ont été bien tranquilles, enfin il ne se passait rien, à part ce qu'ils faisaient ensemble... puis on a entendu la fille pousser des hurlements, et elle a descendu l'escalier en courant, à moitié à poil ! Son copain était parti en bas, dans le local qui sert de cabinets ; il avait laissé la porte de la chambre du haut ouverte. Eh bien, la fille a vu tout à coup la grosse poignée de la porte qui tournait toute seule ! et il n'y avait personne ! puis la porte s'est mise à aller et venir, comme si on jouait avec. Alors elle a pris la peur de sa vie, et elle a atterri au milieu de nous... Elle a dit à notre copain qu'elle ne voulait pas rester, qu'il y avait des esprits, des trucs comme ça, et que ce n'était vraiment pas son truc. Le copain a dû l'embrasser, la caresser pour la calmer, puis la faire sortir et l'amener dans une autre piaule, plus paisible, en ville.

Après cela, la même nuit, il n'y avait plus personne au premier. Mais on a entendu brusquement, alors que nous commençons à nous endormir, des pas très lourds, puis comme si on tirait un tas de ferraille dans du gravier... Alors, là-haut, c'est du parquet, en fait des vieilles lattes en bois, il n'y a pas de ferraille, et encore moins de gravier. Mieux même, le collègue qui était reparti avec la fille, il avait fermé la porte à clef avant de partir. Il avait remis la clef où elle se trouve d'habitude, dans un vieux meuble bancal du rez-de-chaussée. Le lendemain matin, nous sommes montés à plusieurs : la porte était fermée à clef, et rien ni personne à l'intérieur ; le lit était toujours sens dessus dessous, mais ça, c'était notre copain qui l'avait laissé dans cet état... Ah oui, les volets étaient aussi tous fermés... »

En nous racontant cela, Calafat paraît très ému, un peu comme s'il craignait de déclencher à nouveau quelque phénomène insolite, par leur seule évocation. Avant que nous nous séparions, il ajoute :

« Vous savez, je pense que ça peut être dangereux, ces choses-là ; après tout, nous ignorons ce qui produit ces phénomènes ; ça n'a pas l'air de nous aimer beaucoup, comme si on les dérangeait.

Maintenant que nous sommes dans une autre maison, celle où vous êtes venu nous voir avec votre amie, nous n'avons plus tous ces problèmes. Mais on est tous plus ou moins marqués par ces événements, et même, on est physiquement et mentalement fatigués. »

En 1978, profitant d'un séjour en France continentale, nous avons repris contact avec André

Bouchaud, désormais marié et père de famille. Il avait abandonné toute activité musicale publique, préférant se consacrer à sa famille et à son travail d'artisan en marquetterie. Déjà à cette époque, il estimait que le phénomène ovni présentait des dangers. Bien sûr, il n'en avait aucune preuve, n'ayant subi aucun dommage physique lors des observations rapprochées, mais il ressentait cela avec intensité. Il souhaitait se confier, mais il était pris par le temps et ses occupations.

Ce n'est qu'en novembre 2009 que nous avons pu lui téléphoner, alors qu'il s'était installé avec sa famille dans une petite ville du Var, non loin de Draguignan. Nous l'avons trouvé encore plus pessimiste qu'en 1978. En résumé, ses propos étaient les suivants : *« L'intelligence qui préside aux activités des ovnis est froide et même glaciale. Elle n'a aucune considération pour les êtres vivants, y compris l'espèce humaine. Les politiques, les scientifiques, les militaires veulent étouffer le problème par de la désinformation, mais le jour où ça va leur exploser à la figure, il sera trop tard. J'ai eu d'autres rencontres avec ces ovnis... c'est effrayant, oui, effrayant. Je vous en parlerai plus tard, car pour l'instant, je dois m'absenter ».*

André Bouchaud ne nous a pas rappelés. Il est décédé en 2010, à l'âge de 61 ans. Nous n'avons appris sa mort que le 6 décembre 2013, par l'intermédiaire de Claude Lavat, à qui j'avais transmis les coordonnées de ce témoin rapproché et récurrent.

des visiteurs peu loquaces

Joël Mesnard

Nous restons dans les confins très obscurs de l'ufologie, avec un témoignage recueilli récemment (le dimanche 30 mars 2014). C'est celui de M. Christian D., juriste actuellement retraité. Avec ce genre d'affaire, on peut mesurer à quel point le phénomène OVNI dépasse l'idée simple qu'on s'en fait le plus souvent.

M. D est aujourd'hui âgé de soixante-dix ans. Il a vécu en 1990 (les dates précises ne sont pas connues) deux incidents qui l'ont étonné au plus haut point. Il travaillait alors pour une compagnie d'assurances, dans un bureau qui se trouvait rue d'Athènes, à Paris, non loin de la gare Saint-Lazare. Ce bureau, qui n'était pas destiné à recevoir le public, se trouvait au fond d'une cour.

Un après-midi, pourtant, on sonna à la porte. M. D. se leva pour aller ouvrir. Sa secrétaire, prénommée Anicha (une Malgache, de confession ismaélite), en fit autant. Ils se trouvèrent face à deux personnages à l'aspect étonnant : ils étaient habillés de noir, avec des gabardines noires, des chemises blanches et des cravates noires. L'expression de leurs visages n'inspirait pas la plus grande sympathie.

L'un d'eux paraissait avoir une trentaine d'années. L'autre pouvait en avoir 40 ou 45, et avait un air renfrogné, « pas aimable ». Tous deux avaient des traits de type européen. Leur visage était de couleur normale (ainsi que leur démarche).

Le plus jeune dit simplement: « *On vient pour la photocopieuse* ». Cette phrase, la seule qui allait être prononcée, surprit beaucoup notre juriste et sa secrétaire : il y avait là, en effet, une photocopieuse, pratiquement neuve, et qui fonctionnait parfaitement. Tendant le bras, M. D. répondit : « Regardez : la voilà ». Le plus jeune des deux visiteurs s'avança de deux ou trois pas, regarda brièvement la photocopieuse, sans la toucher, et fit aussitôt demi-tour. Son compagnon et lui partirent sur le champ, sans dire un mot. Ils n'avaient dit ni « bonjour », ni « au revoir ». Ils n'avaient sur eux aucun bagage, aucun sac comme en auraient portés d'éventuels réparateurs, d'ailleurs bien improbables, puisque la machine fonctionnait à la perfection.

M. D. referma la porte. Sa secrétaire et lui se regardèrent, stupéfaits : tout ça n'avait aucun sens.

Quelque temps plus tard, mais toujours en 1990 (peut-être en automne), un après-midi, M. D. se trouvait seul à son domicile, au rez-de-chaussée d'un immeuble du 16^{ème} arrondissement. Son épouse, pharmacienne, était absente, ce qui l'amène aujourd'hui à penser que c'était peut-être un samedi.

On sonna à la porte. M. D. alla ouvrir, et se trouva en présence d'un jeune homme et d'une jeune fille. Tous deux étaient très beaux, et souriants. La jeune fille s'avança, et serra à deux mains la main droite de M. D., en disant : « *N'ayez pas peur* ». Puis elle recula, et sortit avec son compagnon, qui n'avait pas prononcé un mot.

A cette époque-là, le digicode installé à l'entrée de l'immeuble n'était activé que le samedi et le dimanche. Si l'incident s'est effectivement passé un samedi, comment ces deux personnages avaient-ils pu entrer ?

Ces deux visites, a priori absurdes, prennent une certaine signification (d'un genre très particulier), du fait que M. D. avait été témoin d'une apparition d'ovni. Toutefois, cela s'était produit plus de vingt ans auparavant, à la fin des années soixante (vers 1966 ou 67).

Christian D. se trouvait en compagnie de sa grand-mère, rue de Verdun, à Deuil-la-Barre, au pied de la colline de Montmorency.

Sa grand-mère et lui virent brièvement, venant de la direction de Montmorency et se dirigeant en silence vers Paris, sur une trajectoire légèrement descendante, une grosse sphère qui pouvait avoir 3 ou 4 mètres de diamètre. Sa surface était « *comme lumineuse, avec des taches irisées qui s'entre-mêlaient... comme quand on regarde une tache de pétrole sur l'eau* ».

M. D. se souvient d'un autre incident qui lui a paru inexplicable. C'était au Thoronet, dans le Var, un soir d'été, peut-être dans la première moitié des années soixante-dix. Il se trouvait là en présence de sa belle-mère, de sa mère, et de son épouse. Tous quatre regardaient la télévision, sur un vieux récepteur noir et blanc.

Soudain, l'image se brouilla et l'écran fut rempli de zigzags (ce qui n'était pas rare, à l'époque). Les trois femmes ayant décidé de jouer aux cartes, Christian D. préféra aller se coucher. Il avait éteint la lumière de sa chambre (dont les volets étaient fermés) et se déshabillait, quand la pièce fut soudain éclairée d'une lumière blanc-jaune qui provenait de dehors : on voyait à travers les interstices des volets l'extérieur brillamment éclairé. Or il n'y avait rigoureusement rien en face, que des pins en contre-bas, aucune source de lumière qui pût expliquer le phénomène. Celui-ci cessa subitement.

L'anomalie de fonctionnement de la télévision et cet éclairage incompréhensible avaient été quasi-simultanés.

le virage de l'épouvante

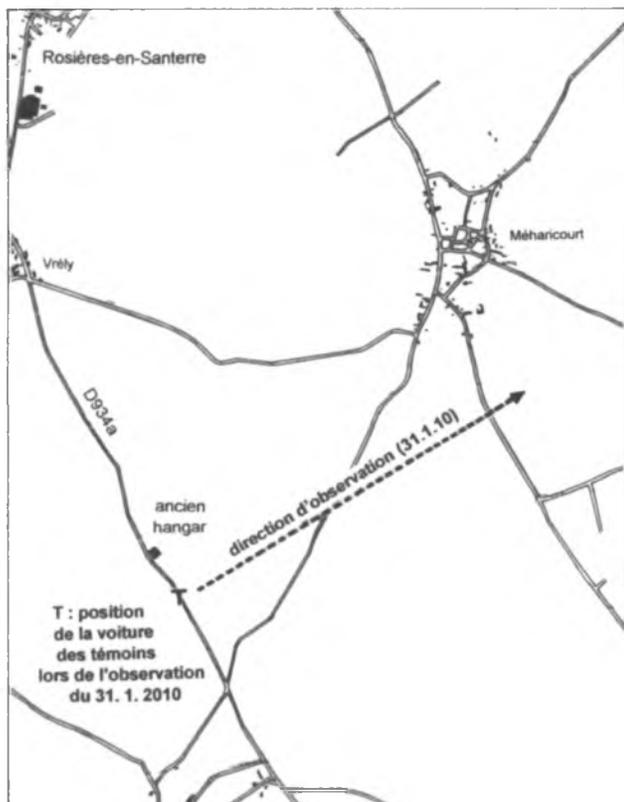
Georges Meunier

Georges Meunier nous expose ici sept observations faites en quatre ans, principalement dans une zone très restreinte de la Somme. L'une d'elles (celle de Noël 2012) est d'une étrangeté maximale. La plus récente est celle à laquelle nous avons brièvement fait allusion dans notre précédent numéro, p. 20.

31 janvier 2010

Revenant de Roye, en direction de Rosières en Santerre, par la D.934, ma concubine et moi avons fait à 20 h 30 une observation d'un phénomène non identifié. Nous roulions à faible allure (80 km/h).

Le ciel était peu nuageux, étoilé, et on voyait la pleine lune, assez bas sur l'horizon. Il y avait peu de vent, mais il gelait. Ce que nous avons vu se trouvait à l'est-nord-est, à une distance estimée à 2 ou 3 km, et à faible distance du sol (100 à 200 m).



les lieux de trois des aventures rapportées par Georges et Mado, le 31 janvier 2010, le 25 décembre 2012 et le 6 janvier 2013.

Je conduisais, et ma compagne a aperçu cette boule rouge orangé, au moment où nous nous trouvions à la Sole du Bois d'Aubigny, peu avant un hangar agricole sur notre droite, roulant en direction de Vrely (à 2 km environ). De chaque côté de la route, il n'y a que des champs. Le terrain est plat, à perte de vue.



comme un œil gris, à l'intérieur d'une boule orange

J'ai d'abord pensé à un coucher de soleil (mais à l'est-nord-est, c'est très improbable !), ou à la lune très basse. Grosseur approximative : 2 à 3 fois un coucher de soleil. La lune (la vraie) était visible plus haut, avec quelques étoiles.

Nous avons baissé une vitre, mais nous n'entendions aucun bruit particulier. Après avoir ralenti, j'ai demandé à ma concubine de faire une photo avec son téléphone portable, mais à ce moment-là, nous sommes passés devant ce hangar agricole qui nous masquait la chose. Quelques mètres plus loin, nous avons encore vu le phénomène, pendant deux secondes environ... et puis plus rien !

Nous nous sommes arrêtés, et je me suis garé sur le bas-côté, mais cette boule n'a pas réapparu. Nous n'avons donc pas réussi à la prendre en photo. L'observation avait duré environ 15 secondes, pendant lesquelles nous avons parcouru entre 250 et 350 mètres.

Nous n'avons parlé de cela à personne, par crainte des moqueries. Quand nous sommes retournés sur les lieux, quinze jours plus tard, nous avons constaté la présence de la ligne de 1 500 Volts qui figure sur la carte.

29 juin 2010

Beau temps chaud, 22°C, sans vent, quelques nuages blancs et de nombreuses traînées d'avions.

A la hauteur de Damery, en direction de Roye, j'aperçois subitement deux engins noirs, qui se suivent. Leur forme est inhabituelle : ils sont ovalisés avec comme deux petits ailerons à peine visibles. Ils se déplacent dans le ciel, très vite et sans bruit.

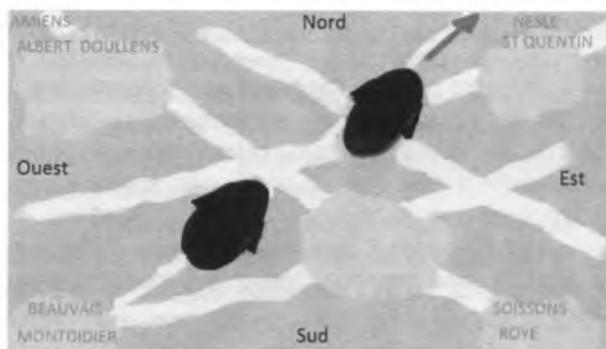


Illustration par Georges Meunier

J'ai eu le temps de les observer malgré leur grande vitesse, car je roulais au ralenti sur cette D 34 (renumérotée D 934a), vitres baissées. Cela a duré environ 2 secondes avant leur disparition à l'horizon, vers Nesle. Je n'avais pas d'appareil photo sur moi. Ils étaient très gros, et semblaient être à basse altitude, sous les traînées de condensation et les nuages. J'estime leur altitude inférieure à 3 000 mètres.

J'ai eu très peur, car environ 1 seconde après leur disparition, dans un vacarme assourdissant, deux avions de chasse sont passés, à basse altitude. Ils

Santerre. Nous revenions de chez nos enfants, en passant par Noyon et Roye.

Nous étions dans mon véhicule de collection 4L de 30 ans d'âge, équipé de phares jaunes pas très performants. Notre vitesse était d'environ 75 km/h, et je roulais vitre ouverte pour éviter la buée.

Dans ce virage a surgi de nulle part, au milieu de la route, un motard géant, vêtu d'une cape vert kaki, sur une moto géante, verte également, avec une roue de camion, sans éclairage devant ni derrière, et sans aucun bruit. Nous l'avons dévisagé pendant ce court instant, et Madeleine a crié : « Attention ! On va avoir un accident ! ». J'ai donc serré à droite pour l'éviter, et je ne comprends toujours pas comment il a pu nous croiser sans nous rentrer dedans. Nous pensons qu'il n'était pas matériel, comme un fantôme, et qu'il est passé au travers de la voiture ! J'ai instinctivement regardé dans mon rétroviseur, et je ne voyais pas ce bolide, seulement un véhicule qui nous suivait et qui nous éblouissait avec ses anti-brouillard. Il n'a pas fait le moindre écart ; sans doute il n'a rien vu.

Ce personnage était vraiment très grand, avec un visage lumineux, blanc, allongé, sans casque. Le haut de la tête était dégagé, avec peu de cheveux (qui étaient peut-être noirs). Il avait un visage cadavérique, avec de petits yeux, un nez et une bouche à peine marqués. Il semblait se tenir debout sur sa bécane, les bras droits comme un playmobil. On ne voyait ni les mains, ni les pieds. Pour moi, ce ne pouvait pas être un humain (1). La roue noire de cet engin semblait démesurée, et dépassait le toit de mon véhicule.

Environ deux kilomètres avant ce virage, nous avons vu plusieurs animaux écrasés, lapins et renard.

Nous étions tellement choqués par cette vision d'épouvante, que nous avons terminé le trajet à moins de 50 km/h. Avant d'arriver à Vrely, à 200 m du virage d'épouvante, nous avons encore vu un gros animal mort sur le bas-côté, genre chevreuil. J'ai fait un gros écart pour ne pas rouler dessus, et le véhicule qui nous suivait de près a mis les pleins phares, puis a pris ses distances, malgré notre faible vitesse.

Nous sommes rentrés péniblement à la maison, tremblants, choqués et traumatisés par cette ténébreuse mésaventure.

1 : voir p. 35 le dessin du motard fantôme, par Georges Meunier.

6 janvier 2013

Rebondissement dans l'affaire du « fantôme de Noël » : depuis ce matin du dimanche 6 janvier 2013, Madeleine, qui n'osait pas m'en parler, par crainte de m'inquiéter, a eu un pressentiment l'incitant à éviter l'endroit où était apparue cette vision d'épouvante, le 25 décembre. Nous devons pourtant

ramener dans l'Aisne nos petites vacancières pour la rentrée scolaire. Ma compagne n'osait pas me demander s'il y existait une autre route permettant d'éviter cet endroit étrange et « très chargé » : hormis le motard fantôme, nous avons été tous deux témoins d'une apparition d'ovni, de nuit, le 31 janvier 2010, aux abords de ce virage où, en 2011, il y avait encore un hangar agricole (qui a été détruit par incendie la même année).

Madeleine a des dons de médium, et ressent fortement ce genre de choses.



le sinistre virage avec le hangar

Nous partons donc, avec les enfants, en début d'après-midi, pour l'Aisne. J'ai refusé de conduire au trajet aller, car au fond de moi, je n'étais pas tranquille. Je pensais beaucoup à ce que nous avons vu le 25 décembre.

Le trajet aller s'est déroulé normalement. Au retour, j'ai pris le volant sur 80 km environ. Arrivé près de Rouvroy-en-Santerre, sur la D934a, environ 2 km avant ce virage, je me suis garé et, prétextant que j'étais fatigué, j'ai demandé à ma compagne si elle voulait me relayer pour les 12 km qui restaient à parcourir. Il faisait nuit noire.

Madeleine prend donc le volant. Arrivés aux abords du virage, elle sursaute brusquement. Elle éprouve un « gros ressenti », et se cramponne au volant, en me disant : « *Il y a quelque chose d'invisible à côté de moi, et qui me frôle. C'était à gauche, dans le champ, et ça nous observait, ou ça nous attendait* ». Je lui réponds : « *Il n'y a personne, tu rêves. Les vitres de la voiture et le coffre sont fermés, personne ne peut s'introduire...* ». Elle réplique : « *Si, je t'assure, il y a une présence masculine...* ».

Elle allait ressentir cette présence jusque dans le milieu du village de Vrely. Elle m'a ensuite affirmé avoir senti une très forte chaleur dans tout son corps à la disparition de cette présence qui, selon elle, se trouvait là pour nous rassurer et nous protéger.

Arrivés à la maison, j'ai mis sa conviction en doute, et nous nous sommes disputés. En effet, je n'ai aucun ressenti (hormis la peur résultant de l'inci-

dent du 25 décembre). Ma compagne, elle, a des prémonitions dans ces endroits qu'elle dit « chargés ».

J'avais appris, il y a une dizaine d'années, par des archéologues qui étudiaient les sols du plateau de Santerre, qu'une rivière souterraine à grand débit, nommée l'Ingon et connue depuis l'Antiquité, passait à moins de 100 m de ce virage au hangar. Je ne connaissais pas encore Madeleine, à cette époque. Or elle m'a affirmé avoir ressenti la présence de cette eau sous la route, alors que je ne lui en avais jamais parlé.

Est-ce que cela pourrait avoir un rapport avec ces phénomènes inexplicables de 2010 (le très gros ovni), de 2012 (le motard fantôme géant), et finalement cette histoire de passager clandestin invisible ?

ci-dessous : le paysage, vu en direction du nord, après la destruction du hangar



1er janvier 2014

Nous revenions, de nuit, dans la Berlingo de Madeleine, de chez l'une de nos filles, qui habite dans l'Aisne. Il pleuvait légèrement, il y avait un peu de vent, et la température extérieure était de 8°C. C'est encore en arrivant dans ce virage de la D 34, que nous avons eu des émotions !

Nous avons vu arriver sur notre droite une sorte de « brume bizarre », et en une fraction de seconde, nous étions dedans. La chose a poursuivi sa course vers la gauche, sur une trajectoire orientée à peu près d'est en ouest.

Nous avons eu très peur. Cette masse brumeuse (voir illustration p. 35) ressemblait un peu à une grappe de raisin géante, de 10 à 15 mètres de haut, pour 20 à 25 de large. Elle était remplie de grosses sphères blanches légèrement ovalisées, entre lesquelles on voyait le paysage en arrière-plan.

« Son visage ressemblait à un masque... »

Alain Poulin

Voici encore un témoignage à ne pas lire le soir... L'existence de ce cas a été communiquée à LDLN par Ludovic Chapier, puis Alain Poulin a bien voulu rencontrer le témoin, et rédiger le rapport. Malgré l'étrangeté extrême du récit, il insiste sur le fait que David P. lui a semblé parfaitement crédible.

J'ai pu m'entretenir, le mercredi 15 janvier 2014, avec M. David P. Il est aujourd'hui âgé de 38 ans (né le 27 octobre 1975). Il travaille dans le domaine de la sécurité, essentiellement la nuit.

Il possède un très riche passé ufologique, que l'on peut résumer succinctement ainsi : observations d'ovnis, d'une créature de toute évidence extraterrestre, et d'un « Man in Black » (MIB).

Notons tout d'abord que dans son enfance, David était assez introverti, et avait une « façon de penser » particulière, bien à lui. Ses parents s'étaient même demandé s'il ne présentait pas des symptômes d'autisme. Ils l'avaient fait examiner par un thérapeute de Douai (un psychologue). Celui-ci, sur le plan médical, avait diagnostiqué un « léger trouble comportemental ». Sur un plan personnel, il avait

émis l'idée que David pourrait être un enfant dit « indigo ». « Enfant indigo » (ou également « enfant des étoiles », « enfant de lumière » ou « enfant de cristal »), est une expression, selon les termes de la notice Wikipédia consacrée à ce sujet, « issue du courant New Age et désignant des enfants nés à partir de la fin du XXème siècle, qui posséderaient des aptitudes psychologiques et spirituelles particulières, voire des pouvoirs paranormaux et qui seraient destinés à l'instauration d'une ère nouvelle ». Ils émettraient une aura particulière, de couleur indigo, d'où leur nom. C'est bien-sûr une notion controversée, à laquelle certains reprochent de ne reposer, disent-ils, sur aucun fondement scientifique.

Notons pour clore ce paragraphe préliminaire que, d'une part, il ne subsiste rien aujourd'hui chez David de ces troubles liés à l'enfance (il est au contraire un adulte parfaitement « normal » et inséré dans la société) et que, d'autre part, David croit avoir observé que de nombreux enfants dits « indigo » sembleraient « impliqués » dans le phénomène OVNI.

Mais laissons là ces observations préliminaires, pour nous consacrer aux seuls faits.

La première observation de David remonte à 1982 ou 1983 (en tout cas avant la naissance de son frère Nicolas, survenue en 1984). Il avait alors 7 ou 8 ans. Il était avec ses deux frères Aymeric et Pierre, dans la maison familiale, à Masny-Village (à côté de Douai, dans le Nord). C'était un soir. Alors que leurs parents dormaient, les trois frères avaient réussi à quitter leurs chambres sans réveiller ces derniers, pour regarder la télévision. Il était environ minuit. A un moment, David se leva pour aller chercher une boisson dans le réfrigérateur. Il passa devant la baie vitrée de la maison, qui donnait sur des champs de maïs. Il aperçut alors, à une distance qu'il évalue à 1 km ou 1,5 km, une sphère blanche. Elle était d'un blanc luminescent et tournait sur elle-même. Sa taille apparente est aujourd'hui estimée par David à environ une dizaine de centimètres à bout de bras, ce qui paraît évidemment tout à fait considérable (c'est plus de quinze fois la taille apparente de la pleine lune à bout de bras, par exemple !). La sphère passait à quelques mètres au-dessus des arbres, au-dessus de la route d'Ecaillon, à une altitude que David évalue à environ une vingtaine de mètres de hauteur (en se basant sur la hauteur des arbres, qui était d'environ quinze mètres).

David interpella alors ses deux frères (mais ne réveilla pas ses parents). Ses deux frères accoururent : ils virent passer l'objet, à la fin de l'observation. Les trois frères voulurent ouvrir la baie vitrée pour mieux voir, mais ils ne le purent pas, parce qu'elle avait été verrouillée de l'intérieur par leurs parents, et ils n'avaient pas la clef.

Nul ne sait s'il existe un lien, mais environ une quinzaine de jours après cette observation, des phénomènes paranormaux commencèrent à se produire dans la maison (qui était neuve et avait été

bâtie en 1980/1981), notamment sous la forme de « poltergeist » :

- le frère de David, Aymeric, entendait dans sa chambre des coups sourds donnés dans le mur (« comme quelqu'un qui cogne », nous dit David) ;
- parfois, en pleine nuit, les chaises grinçaient, comme si elles se déplaçaient toutes seules. Une fois, l'épagneule de la famille, Roxane, vint, morte de peur, se réfugier dans le lit de David, alors qu'on entendait les chaises grincer. Un matin, les parents réveillèrent leurs enfants pour aller à l'école : ils retrouvèrent les chaises dispersées et renversées, et découvrirent même, à leur grande stupéfaction, une chaise dans le jardin, alors que toutes les issues de la maison étaient fermées pendant la nuit (et en particulier, bien-sûr, la porte d'entrée) ;
- à deux ou trois, ils aperçurent à plusieurs reprises dans la salle de bains la silhouette d'un homme en noir d'environ 1,80 mètre, qui les regardait. Pierre (un des frères de David), a notamment observé cet homme. David, par crainte (il n'était à cette époque qu'un jeune enfant), fermait alors la porte de sa chambre, pour ne pas voir l'homme, et dans l'espoir qu'il ne puisse pas venir ;
- leur père avait un vieux téléphone, datant de la Seconde Guerre mondiale. Ce téléphone était placé au-dessus de la cheminée, dans le salon, en guise de décoration, et n'était pas branché (il ne fonctionnait plus, de toute façon). Un jour, David était avec son frère Aymeric en train de regarder la télévision, lorsque, à leur grande stupéfaction, le téléphone (non branché, rappelons-le) se mit soudain à sonner. La nounou qui les gardait arriva et s'empara du fil du téléphone qui pendait, non branché, le regardant avec stupéfaction : comment ce téléphone non branché pouvait-il sonner ainsi ? Le téléphone sonna environ une quinzaine de fois, puis s'arrêta. Personne n'osa décrocher. Cet incident ne se produisit qu'une seule fois. Le père de David, à qui l'on a raconté ensuite l'incident, a refusé d'y croire. Sa mère, par contre, s'est mise à avoir peur, et a fait venir un prêtre pour bénir la maison ;
- un autre jour, David était monté au grenier, pour fouiller dans le carton de « comics » de son frère Aymeric. Il y avait dans le grenier de la maison un vieux carillon, provenant de l'arrière-grand-mère de la mère de David. Ce carillon n'avait plus marché depuis des années et des années. D'un seul coup, alors que David fouillait dans le carton, le carillon se mit à sonner.

Une série d'évènements « paranormaux » de ce type se produisit, jusqu'à ce que la famille quitte la

maison, en 1988, suite au divorce des parents de David. La maison fut vendue, et la mère de David (qui avait obtenu la garde de ses enfants), déménagea avec eux à Valenciennes, où les phénomènes ne se reproduisirent pas.

En 1990, David déménagea à Calais avec sa mère, rue des Porchelets. C'est là que, trois ans plus tard, le dimanche 8 août 1993 exactement, David (qui avait alors près de 18 ans), observa un OVNI pour la deuxième fois. Il avait à cette époque des insomnies chroniques. Vers 3 heures du matin, il se trouvait sur la passerelle située derrière la gare. La nuit était claire. Le ciel était dégagé et la visibilité très bonne. David remarqua soudain « une espèce de tache » qui passait dans le ciel au-dessus de la ville. Cette « tache », qui n'émettait pas de lumière à ce moment-là, était visible parce qu'elle cachait les étoiles. Elle avançait très lentement, à une vitesse que David estime à environ 20 ou 30 kilomètres/heure. L'objet ne faisait pas de bruit. Sa forme était celle d'une ellipse allongée vers l'avant. Ses contours étaient très nets et l'objet lui-même était très noir. Il se trouvait à une distance que David estime à environ 500 ou 600 mètres. A un moment, comme il s'apercevait que l'objet allait passer au-dessus de la place Saint-Pierre, qui était éclairée, il se dépêcha d'y courir. Il arriva sur la place, attendit environ 10 à 15 minutes, et s'aperçut soudain que les lampadaires qui étaient sur la place, devant l'église, se mettaient à clignoter.

Puis il vit l'objet volant apparaître au-dessus du clocher de l'église. Cet objet se trouvait, estime David, à environ 10 mètres au-dessus du clocher. Il avançait doucement. Tous les lampadaires de la place se mirent alors à « crépiter » : c'est-à-dire qu'ils clignotaient et émettaient comme un bruit de « crépitements » électrique.

A ce moment, David vit mieux la forme de l'objet ainsi que sa couleur : en gros, il était triangulaire, de couleur bleu nuit, un bleu très sombre, avec des taches mauves que David qualifie de « fluidiques » et qui semblaient danser sur toute la surface de l'objet (Il nous dit que cela ressemblait aux « taches » des vaisseaux « Vorlon » de la série télévisée « Babylon 5 »). David observa alors toute une série de « signes » sur la carlingue du dessous de l'engin, comme une forme d'écriture (voir ci-contre :)¹.

L'objet, estime David, devait mesurer environ 30 mètres de long pour 15 à 20 mètres de large.

David, au passage de l'objet, ressentit aussi de la chaleur, et de l'électricité statique :

- ses poils se hérissèrent ;
- alors qu'il passait sa main dans ses cheveux, il remarqua que ceux-ci étaient dressés sur sa tête ;
- en passant la main sur un bouton-pression de son blouson, il « prit un coup de jus ».

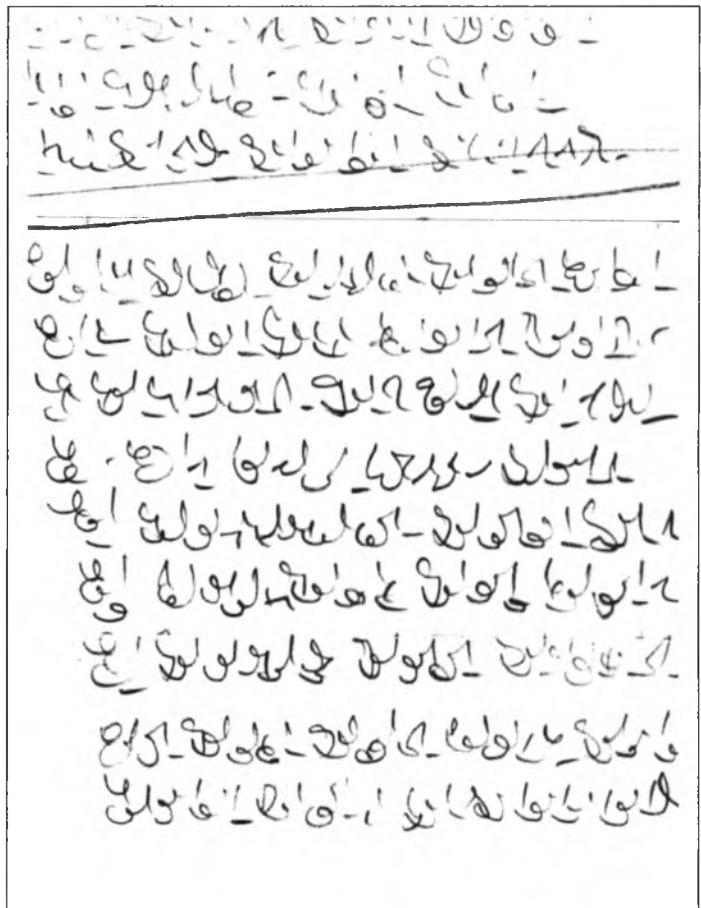
L'objet avançait toujours très lentement, à environ 20 kilomètres/heure, estime David : en marchant vite, il pouvait le suivre. (Or, nous explique-t-il, la vitesse de décrochage d'un avion est d'environ 260 km/h).

Notons au passage que cette caractéristique de lenteur a déjà été notée, par exemple lors des observations de l'Hudson River, aux Etats-Unis (dans l'Etat de New-York), dans les années 1980 : les témoins observaient des objets de très vastes dimensions, avançant lentement, à basse altitude, et, en trotinant dessous, ils pouvaient parfois suivre ces objets (voir Dr. J. Allen Hynek, Philip J. Imbrogno et Bob Pratt : *OVNIS sur l'Hudson River. L'une des plus importantes observations d'ovnis de tous les temps*, éditions « Trajectoire », 2011).

Notons que l'objet vu par David, comme c'est généralement le cas lors des observations d'ovnis, n'émettait aucun bruit (ce ne pouvait donc pas être un hélicoptère). Aucun système de propulsion n'était visible. Il n'y avait aucune flamme - ni rien d'autre - émanant de l'objet.

Comme l'objet s'éloignait, en suivant une rue qui, au bout de la place Saint-Pierre, remonte vers l'école du même nom, David entendit un bourdonnement, qui alla crescendo. Il en eut mal aux oreilles.

Puis, d'un seul coup, l'objet se mit à accélérer brusquement, filant tout droit vers le nord : « En une fraction de seconde, il avait disparu ». C'est alors que David commença à s'intéresser sérieusement aux OVNIS et à se documenter sur le sujet.



dessin des inscriptions sur l'objet, par le témoin

¹ Le fait que David ait pu observer distinctement les détails de cette forme d' « écriture » sous l'engin pourrait être un exemple de ce que l'on appelle l' « effet téléobjectif » dans l'espace (voir à ce sujet *Lumières Dans La Nuit* n° 414, octobre 2013, pages 5-6).

En 1997/1998 (plutôt 1998, estime aujourd'hui David), un nouvel épisode, absolument majeur, intervint.

Il vivait alors chez son père, qui l'hébergeait dans sa maison de Sin-le-Noble, à côté de Douai, dans le Nord (David avait quitté sa mère en 1994, suite à un « clash » survenu entre elle et lui). Il avait pris l'habitude de dormir dans le canapé du salon, au rez-de-chaussée de la maison de son père. C'était l'été et il faisait assez chaud. Un soir, à une heure inconnue de lui, David fut réveillé par un bruit dans la véranda, comme si quelqu'un avait cogné dans la commode qui s'y trouvait (il y avait des meubles dans la véranda). Il se réveilla, et, comme il n'avait aucun animal, il fut tout de suite alerté : était-ce un voleur ? Puis il entendit un autre bruit. Il y avait en effet un vieux lustre en fer forgé dans cette véranda, lustre qui émettait un grincement caractéristique en bougeant : David reconnut ce grincement, qu'il connaissait bien. Comme il faisait dos à la véranda, il se retourna, et aperçut alors une grande ombre se dessinant dans la véranda. David, qui est ceinture noire de karaté, se leva, bien décidé à en découdre avec l'intrus et à lui faire regretter de s'être introduit chez lui. Il se dirigea d'abord vers la cuisine, à côté de la véranda. En posant ses pieds nus sur le « balatum² » du couloir, il en ressentit bien le froid (c'était presque aussi froid que du carrelage). Il nota bien la différence avec le ressenti plus chaud et plus doux provoqué par la moquette du salon.

Ce genre de détail semble bien indiquer que David ne rêvait pas : les sensations physiques de ce type, très nettes et qui marquent la mémoire, sont généralement absentes des rêves.

En arrivant au niveau de la cuisine, David vit que l'ombre bougeait, comme si elle cherchait quelque chose des yeux. Une fois arrivé dans la cuisine, qui donnait sur la véranda, David alluma, et il se souvient encore aujourd'hui distinctement du contact de l'interrupteur sous ses doigts (encore un détail de sensation physique qui semble bien indiquer qu'il ne rêvait pas). David vit alors la créature. Le choc qu'il ressentit à ce moment-là est toujours palpable aujourd'hui, lorsqu'il en fait le récit : l'émotion que lui-même, mon fils (qui assistait à l'entretien) et moi ressentions, était à couper au couteau. La créature était grande : sa tête dépassait d'une dizaine de centimètres la hauteur de la porte, qui était de 2,04 mètres, et pourtant elle se tenait voûtée. Si bien que David estime sa taille à environ 2,10 mètres. Hormis sa taille, la créature ressemblait à un « gris » typique, avec une grande tête (plutôt volumineuse et allongée vers l'arrière), et surtout deux grands yeux noirs en amande. Bien que la vision fût assez brève (quelques secondes), David, qui était très proche de la créature (1 mètre à 1,10 mètres), put noter de nombreux autres détails. Son

corps était assez mince, son cou long, sa peau noirâtre, avec « des petits soupçons de gris ou de marron ». Ses bras étaient longs et filiformes, très minces. Elle avait quatre doigts, fins et longs, dont un pouce opposable. David eut aussi l'impression que la créature avait au niveau des « pattes » une « double articulation », comme celle des chiens ou des chats (mais il n'est pas certain de ce détail).

Quand David se trouva nez-à-nez avec la créature, celle-ci tourna la tête vers lui, et David put alors voir la lumière de la cuisine se refléter dans ses grands yeux noirs. A l'instant où leurs regards se croisèrent - un moment qu'il n'oubliera jamais -, David ressentit ce qu'il ne peut décrire autrement que comme un « choc psychologique » violent. Il sentit en même temps une douleur sourde entre ses deux sourcils (comme si quelque chose lui appuyait sur le front), et il se sentit partir en arrière, avant qu'un « voile noir » ne s'abatte sur lui et qu'il ne perde complètement connaissance. « Black-out », commente sobrement David.

Lorsqu'il se réveilla le matin, dans le canapé où il avait l'habitude de dormir, il ne se sentit pas bien. Il était « pâteux », avec un goût de fer dans la bouche. Lorsqu'il prit sa douche, en passant sa main sur son front et dans ses cheveux, il s'aperçut qu'il avait quatre traces de griffures parallèles, qui partaient des sourcils et se prolongeaient sur le cuir chevelu, jusqu'au sommet du crâne. Visiblement, il avait saigné (Il sentit les croûtes sur son crâne). Ces marques subsistèrent environ une quinzaine de jours.

Dans les jours qui suivirent, David se demanda s'il avait rêvé ou pas. Mais le souvenir très précis qu'il gardait des événements de cette nuit-là, et surtout les sensations physiques très précises qu'il avait ressenties, le convainquirent que non, il n'avait pas rêvé. Il soupçonna même une vraisemblable abduction, et un projet de régression hypnotique est aujourd'hui à l'étude.

Dans les semaines qui suivirent, David accentua ses recherches sur les OVNIS, et en particulier sur les abductions.

Puis il forma le projet d'entrer dans la gendarmerie, mais il fut refusé en raison, d'une part, de sa taille insuffisante (bien qu'il ne soit pas petit : il mesure 1,71 m, mais la taille requise alors pour entrer dans la gendarmerie était, croit-il se souvenir, de 1,80 mètres), et d'autre part de son « Indice de Masse Corporelle » (« IMC ») trop faible (17 ou 18, alors que le chiffre requis pour entrer dans la gendarmerie était de 21).

Il se tourna alors vers la police nationale, dans laquelle il fut admis en 2004 (tout au moins - dans un premier temps - en tant que stagiaire), après avoir passé le concours administratif requis. Il se retrouva d'abord à l'école de Montbéliard, dans le Doubs, où il se cassa un bras sur le parcours du

² « Balatum » : matériau de revêtement de sol, solide et décoratif, constitué de carton enduit d'asphalte (c'est une marque déposée, utilisée comme nom commun).

combattant. Il bénéficia alors d'un report de scolarité et demanda l'école de Draveil, dans l'Essonne, où il resta de 2005 à 2006 (206^{ème} promotion, matricule 119937).

C'est là que, dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 décembre 2005, il fit sa troisième observation d'OVNI. Cette nuit-là, de minuit à 4 heures du matin (donc, en fait, le lundi 12 décembre 2005), il était de garde à l'école de Draveil. Il devait faire des rondes régulières, avec une collègue, Sandrine. A un moment donné, il fumait une cigarette devant l'entrée de l'école. Il avait la forêt de Sénart devant lui. Soudain, il aperçut un éclair lumineux du coin de l'œil. En tournant la tête, il vit une espèce de nuage lumineux blanc flotter au-dessus des arbres, en plein au milieu de la forêt de Sénart. Le phénomène se trouvait à une distance qu'il estime à 2 ou 3 kilomètres de lui, à environ 30 à 40 mètres de hauteur (les arbres mesurent 20 à 25 mètres de hauteur, et le phénomène semblait se trouver à 10 ou 15 mètres au dessus). Le nuage flottait et tournait.

David interpella alors son chef de poste : « Il y a un truc bizarre dans les arbres, pouvez-vous venir voir ? ». Le chef de poste vint voir, et sa réponse, lapidaire, fut : « Ce sont des phares de voiture ». Puis il retourna tranquillement à son poste (comme on dit familièrement : « Circulez, y a rien à voir »).

La collègue de David, Sandrine, le rejoignit à ce moment-là et, put observer également le phénomène. En tout, les deux collègues l'observèrent de 5 à 10 minutes, puis le chef de poste leur dit d'aller faire leur ronde. Tous deux avaient avec eux leur arme de service et leur torche. Au moment où ils partirent pour la ronde, le phénomène était toujours là. La ronde dura à peu près 20 minutes, et, quand ils revinrent devant le poste de garde, le phénomène avait disparu.

Ce lundi 12 décembre 2005 (jour de l'observation, qui avait eu lieu, rappelons-le, entre minuit et 4 heures du matin), après quelques heures de sommeil, David était de repos. Il décida d'aller courir, en début d'après-midi. Il prit son téléphone portable (un Samsung avec lequel il pouvait prendre des photos), par sécurité, et prévint son chef de poste qu'il allait courir. Il avait repéré l'endroit où il avait vu l'ovni la nuit précédente, et comptait bien le retrouver. Il tourna une à deux heures dans la forêt de Sénart en courant doucement, et, à un moment donné, il aperçut une espèce de *crop circle* dans la forêt. Au sol, la végétation était couchée - mais pas cassée - de façon circulaire, comme si une sorte de vortex avait tourné au-dessus. Deux ou trois arbustes étaient eux aussi couchés. Les branches de certains arbres autour étaient cassées et « pendillaient ». David se dit, bien-sûr : « J'ai trouvé le site ».

Il sortit alors son portable pour prendre des photos et vit soudainement la batterie de l'appareil, qui était pourtant pleine (il venait juste de recharger le téléphone), se vider en une fraction de seconde sous ses yeux : son téléphone ne pouvait plus lui servir à rien.

Quand il mettait son pied dans le cercle de végétation couchée, sa jambe vibrait jusqu'au genou. Il essaya deux ou trois fois de répéter l'opération, et le phénomène se reproduisit à chaque fois. Il plaça alors sa main dans le cercle : la vibration remonta jusqu'au milieu de son bras.

Après avoir inspecté le site pendant une dizaine de minutes, David rentra à l'école de police. Son genou lui faisait mal et il avait un peu de mal à marcher. Il rentra donc sans courir. Il eut mal au genou et au bras toute la nuit.

Le lendemain, mardi 13 décembre 2005, David était de service au commissariat le matin et finissait à 13H00. Son service terminé, il rentra à l'école de police, se changea, et, après avoir rechargé son téléphone portable, il retourna sur les lieux, dans la forêt. Il retrouva le site aux alentours de 15h00, grâce à des repères visuels qu'il avait notés mentalement, et, là, surprise, il n'y avait plus rien : l'herbe était redevenue normale, les arbustes également, et les branches cassées avaient disparu.

Mais David n'était pas pour autant au bout de ses surprises. En effet, le lendemain, mercredi 14 décembre (soit le surlendemain de l'observation de l'ovni au-dessus de la forêt de Sénart), un événement d'une importance capitale survint.

Il faut tout d'abord préciser que, dans le cadre de sa formation à l'école de police, David avait trois mois de stage en commissariat à faire (entre novembre 2005 et janvier 2006). Il effectuait son stage au commissariat de Melun. Il était affecté à la « Direction Départementale de la Sécurité Publique » (DDSP), et « tournait » dans les différents services.

Le mercredi 14 décembre 2005 (deux jours, donc, après l'observation de l'OVNI - dans la nuit du lundi 12 décembre - et la découverte du *crop circle* - au début de l'après-midi du même jour), David était de service au commissariat de Melun. Un homme avait été interpellé pour ivresse sur la voie publique. David était dans la salle des rapports, en train de rédiger précisément le rapport concernant l'arrestation de l'individu ivre. Il faut préciser qu'il y avait beaucoup de mouvement et de passage dans cette salle. Cinq à six collègues officiaient en permanence autour de lui. « Cela bougeait beaucoup » nous dit David. Il y avait tout le temps quelqu'un dans la salle.

David était devant son ordinateur. La seule porte permettant d'accéder à la salle était sur sa gauche. Son collègue « principal », qui était son tuteur, était assis à côté de lui, « à 30 centimètres ». Il aidait David dans la rédaction du procès-verbal. David était en train de remplir le document et il hésitait quant à l'article de loi ayant permis l'arrestation de l'homme ivre. Il se tourna donc vers son collègue pour lui demander s'il connaissait l'article de loi en question. Là, surprise : le collègue avait disparu, et David ne l'avait pas vu partir, alors qu'il était encore là quelques secondes auparavant. Très surpris, David jeta alors un regard circulaire autour de lui. Stupeur : la salle était entièrement vide,

et il n'avait vu partir aucun de ses collègues. Le café et le croissant apportés par un collègue deux minutes plus tôt étaient toujours là, à la place habituellement occupée par le dit collègue, mais ce dernier avait disparu. Profondément troublé par le fait qu'il n'avait vu personne sortir, David voulut se lever pour aller voir au poste de garde ce qu'il se passait et comprendre comment tous ses collègues avaient pu disparaître ainsi, sans qu'il ne remarque rien.

Et là, l'impensable survint : un « Man In Black » (« MIB ») rentra soudain dans la pièce. David, qui avait lu l'ouvrage - alors très récent - de Joël Mesnard, *Men In Black. L'étrange affaire des hommes en noir et des ovnis* (« Le Mercure Dauphinois », octobre 2005), comprit instantanément. Le MIB arriva en claudiquant, « comme s'il avait la hanche soudée ». Il mesurait environ 1,80 mètre, et était entièrement vêtu de noir, dans un costume absolument impeccable (sans un pli, sauf celui du pantalon, impeccablement marqué), parfaitement repassé, avec cravate. Sa chemise était d'un blanc immaculé. Il portait sur la tête un feutre noir (« identique à celui du personnage du film *The Mask*, mais en noir », nous dit David). Ses chaussures, noires bien sûr, étaient parfaitement cirées, y compris les semelles.

Le MIB vint s'asseoir en face de David. Ce dernier était pétrifié par la peur. Il voulut appeler ses collègues, sortir son arme de service et la vider sur le MIB, mais il était comme paralysé, tétanisé. Il craignait pour sa vie et les questions se bousculaient dans sa tête : allait-il disparaître ? Allait-on le retrouver pendu dans les toilettes du commissariat ? Le MIB allait-il lui laisser la vie sauve ? Plus simplement, qu'allait-il lui faire ?

Le MIB avait un aspect très étrange. Son visage semblait « une imitation », selon les propres termes de David. La peau, qui semblait artificielle, paraissait appliquée non moins artificiellement sur le visage, qui ressemblait à un masque. Il n'avait ni cils, ni sourcils. Ses yeux, par contre, étaient comme les nôtres, mais noirs.

Très tranquillement, le MIB resserra sa cravate, ce qui permit à David d'observer sa main. Elle ne paraissait tout simplement pas humaine. En effet, chacun sait bien que, sur la peau d'une main humaine, on peut voir diverses imperfections, ainsi que des poils. Sous la peau, on devine les veines, les os et divers détails anatomiques. Là, rien de tel : la peau de la main était totalement lisse, sans aucun pli ni poil³ ni aucune imperfection quelconque, et on ne devinait rien dessous, ni veines, ni os, rien. On ne distinguait aucune articulation. On aurait dit tout simplement la main d'un mannequin. Mieux encore : les doigts de la main du MIB étaient totalement dépourvus d'ongles ! Notons ici, que, dans son ouvrage précédemment cité sur les MIB, Joël Mesnard cite un exemple identique, survenu au Canada. Grant Breiland, en octobre 1981 (il avait alors 16 ans), après avoir observé de nuit un OVNI,

fut abordé quelques jours plus tard par deux MIB dans un centre commercial : entre autres détails anormaux, « Breiland, écrit Joël Mesnard, a l'impression que leurs doigts sont sans ongles » (page 140). Fermons cette parenthèse.

A la vue de cette main si étrange, la peur de David augmenta encore.

Puis le MIB se mit à lui parler, d'une voix parfaitement humaine, dans un français parfait, sans accent aucun. David remarqua que, quand le MIB lui parlait, la peau de son visage semblait « flotter » de part et d'autre de son nez : « C'était très étrange et c'est très difficile à décrire », nous dit David.

Le MIB déclina, sans aucune erreur, l'identité complète de David, qui en fut stupéfait : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse (école de police de Draveil), etc. Mieux encore : le MIB indiqua à David l'adresse de sa mère, alors que David n'avait plus de contact avec sa génitrice, victime d'ennuis de santé, depuis le « clash » de 1994 ! Quelques jours plus tard, David appellera son frère Nicolas, qui, lui, avait gardé le contact avec leur mère. Il n'osa pas lui parler du MIB, mais lui demanda des nouvelles de leur mère, ainsi que son adresse, pour aller la voir : l'adresse que lui indiqua Nicolas était exactement celle qu'avait donnée le MIB⁴ ! Aujourd'hui encore, David se demande comment le MIB pouvait être détenteur d'une telle information...

Mais n'anticipons pas. Comme David commençait à se lever, le MIB le fixa, et David se rassit. Puis le MIB reprit la parole et, maintenant qu'il avait démontré à David qu'il savait tout de lui, il prononça les paroles suivantes, gravées à jamais dans la mémoire de David : « *Ces choses-là ne les⁵ concernent pas, pour votre bien, n'en parlez pas.* »

La peur de David atteignit alors son maximum. « J'étais, nous explique-t-il, mort de trouille et cloué sur ma chaise ». « Ce type m'a foutu la pétoche », ajoute-t-il. David, qui travaille pourtant dans la sécurité et en a vu d'autres, nous dit « ne jamais avoir eu aussi peur de sa vie ». En août 2012, lors d'un braquage, il s'est pourtant retrouvé avec le canon d'un fusil à pompe sur la nuque, priant pour que « personne ne fasse le con », sinon le malfaiteur risquait de le tuer. Or, même en cette circonstance extrême, il n'a pas eu aussi peur !

Aujourd'hui encore, lorsqu'il raconte en détail sa rencontre involontaire - et totalement fascinante - avec ce MIB, son émotion est tout à fait palpable. Ses yeux rougissent, sa voix frémit. C'est impressionnant à voir, mon fils et moi-même pouvons en témoigner. Chaque détail de la rencontre est gravé à jamais dans la mémoire de David, et il s'en souvient avec une extrême précision, ce qui est le signe d'un stress intense.

Puis le MIB se leva, ôta son chapeau pour saluer David (qui put alors constater que son crâne était totalement glabre et lisse, sans le moindre

⁴ La mère de David était alors domiciliée à Villeneuve d'Ascq. Seuls son frère Nicolas et sa sœur Catherine connaissaient son adresse.

⁵ Ses collègues policiers ?

³ Le « MIB » n'avait en fait aucun poil visible.

cheveu ou poil quelconque), tourna les talons et s'en alla pour disparaître sans laisser la moindre trace ni le moindre témoin.

Notons que, quand le MIB était entré, David avait eu le réflexe de regarder l'heure sur son ordinateur : il était 14h20.

Après le départ du MIB, David resta « scotché » sur sa chaise durant cinq minutes, puis ses collègues revinrent, et entrèrent en rigolant comme si de rien n'était. David regarda alors à nouveau l'heure sur son ordinateur : il était 14h35⁶.

Il nota alors un détail particulièrement intéressant. Le collègue qui était parti tout à l'heure en laissant son café et son croissant sur la table revint avec une nouvelle tasse de café et un nouveau croissant à la main. Voyant à sa place habituelle une tasse de café et un croissant déjà posés, il marqua un temps d'arrêt et une expression de surprise marquée fut visible sur son visage (David nous mime la scène, qu'il a parfaitement gardée en mémoire).

Le collègue qui était assis à côté de David, son « tuteur », s'approcha de lui et lui lança « Tu as fini⁷ ? ». Naturellement, David n'avait pas fini, et pour cause ! Il tenta de masquer comme il put son émotion et répondit en essayant de rester naturel que non, il n'avait pas fini (il évoqua l'article de loi sur lequel il hésitait, en guise d'explication). En fait, il feintait et tentait de faire comme si de rien n'était.

David demanda néanmoins à ses collègues : « Vous étiez où ? ». Ceux-ci lui répondirent que la sirène de la garde à vue avait retenti (elle avait été déclenchée par un policier parce qu'un homme en garde à vue tentait de s'échapper), et qu'ils s'étaient tous précipités vers la salle de garde à vue pour voir ce qui se passait. « Mais toi, tu es resté là » expliquèrent ses collègues à David. « Tu n'as pas entendu la sirène ? » ajoutèrent-ils. David répondit que, absorbé par son travail, il n'avait effectivement pas entendu la sirène. Et c'était vrai : il ne l'avait pas entendue ! Et pourtant, nous explique David, « elle faisait un raffut de tous les diables et s'entendait dans chaque pièce du commissariat » !

On ne peut alors s'empêcher de se poser la question suivante : se pourrait-il que l'intelligence « cachée » derrière le MIB ait réussi, d'une manière évidemment pour nous totalement incompréhensible, à déplacer David dans une sorte de « bulle » d'espace-temps parallèle, écartant ses collègues pour qu'il n'y ait aucun témoin ? Comment ne pas penser à un phénomène de ce type⁸ ?

Dans les jours qui suivront, David tendra l'oreille pour savoir si quelqu'un d'autre que lui avait vu le MIB dans le commissariat. Il n'entendra absolument rien... Personne d'autre que lui ne

semblait avoir vu le MIB, ce qui veut dire que celui-ci avait réussi à apparaître dans la pièce du commissariat, puis à la quitter, sans que personne - à part bien sûr David, à qui la scène était évidemment destinée - ne s'aperçoive de rien... L'intelligence à laquelle nous avons affaire a beaucoup d'avance sur nous, c'est le moins que l'on puisse dire...

Une fois son rapport terminé, David pouvait rentrer chez lui (il était alors environ 14h45). Il passa au poste de garde vers 14h50, avant de rentrer chez lui, pour consulter la main-courante : il y était mentionné que, à 14h28 exactement, un homme en garde à vue avait essayé de fuir et qu'un agent avait déclenché l'alarme. C'était donc bien vrai, et pourtant David n'avait pas entendu cette alarme qui faisait « un raffut pas possible ». Puis David rentra chez lui, à l'école de police de Draveil, assez choqué, on l'imagine aisément...

David quitta finalement la police nationale en mai 2006 (un mois avant la fin de sa période d'école), parce que celle-ci ne lui convenait pas. Bref, selon la propre formule de David, il a préféré « quitter la police la tête haute plutôt que d'y rester la tête basse ». Il travaille aujourd'hui dans la sécurité, nous l'avons dit.

En conclusion, nous voudrions insister sur le fait que, s'il nous est évidemment impossible de garantir la véracité des faits ici rapportés, David est un témoin qui nous semble d'une très grande crédibilité. Jamais il ne varie dans ses déclarations et ses récits des événements. Il est très soucieux de rapporter les faits précisément, tels qu'il les a vécus, en insistant à la fois sur ce dont il est sûr, mais aussi sur ce dont il n'est pas sûr. Sa sincérité et sa crédibilité paraissent absolument totales. Il paraît tout à fait équilibré, travaille, a une amie. Il est de plus, ce qui ne gâte rien, d'une gentillesse et d'une disponibilité totales. N'oublions pas que c'est un ch'ti : leur chaleur est proverbiale, comme chacun sait.

Si David est un menteur (nous employons volontairement cette formulation choquante), alors il est d'une habileté absolument stupéfiante. Précisons qu'à l'issue de l'interview, il nous a montré sur Google Earth les lieux de ses différentes observations : il les a retrouvés avec une grande facilité et tous les détails visibles à l'écran de l'ordinateur « collaient » parfaitement aux divers éléments de son récit.

A son sujet, une phrase nous revient en mémoire. C'est celle du shérif qui avait auditionné les deux célèbres abductés de Pascagoula, aux Etats-Unis (Mississippi, 1973). Il s'était déclaré convaincu de leur sincérité et avait ajouté que s'ils mentaient, ils étaient si habiles et convaincants que leur vraie place était « à Hollywood ». On pourrait dire la même chose de David P.

⁶ Il ne semble donc pas qu'il y ait eu de « missing time » (« temps manquant »).

⁷ Le rapport en cours de rédaction.

⁸ Notons ici que les anglo-saxons appellent ce phénomène étrange de « distorsion » de l'espace et du temps - avec disparition totale de tous les témoins aux alentours, parfois établissement d'un silence total, et la nuit, d'une obscurité totale -, le « facteur Oz ».

« Ils s'installèrent à côté de moi et m'observèrent en silence... »

Le témoignage que voici est celui d'un homme qu'à sa demande nous appellerons Rémy. Il nous l'a d'abord confié, spontanément, *via* notre site *Idln.fr*, et nous avons ensuite approfondi la question, par une série de contacts.

Nous sommes là encore dans l'ufologie "à haut degré d'étrangeté", avec la vision concomitante d'un ovni et de personnages d'allure inquiétante. Cette fois, il ne s'est pas écoulé des années entre les deux apparitions : « Ces messieurs » sont intervenus avant même que l'ovni ait disparu !

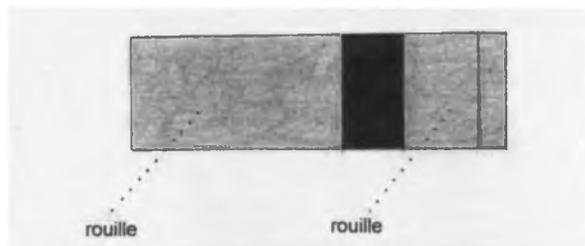
Ce récit – tout comme les précédents – risque d'être considéré par certains comme suspect. C'est pourquoi je tiens à dire, en préambule, que les échanges que j'ai eus avec Rémy m'ont pleinement convaincu de la sincérité de son témoignage. J'ignore tout, absolument tout, de la nature de ce genre d'expérience (qu'il n'est pas le seul à rapporter !), mais on aurait tort de rejeter sommairement les récits tels que celui-ci, au seul motif de leur apparente invraisemblance. Elle pourrait n'être, par exemple, qu'une forme de camouflage très élaborée.

Joël Mesnard

« Un matin de septembre 2006, vers 9 h 45, j'ai été le témoin d'une observation déroutante. J'ai bientôt 46 ans, et je suis chef d'entreprise dans le secteur automobile. Je me dirigeais vers Lyon pour une réunion importante, stratégique pour mon entreprise : je devais négocier des objectifs d'achat, ce qui me préoccupait pleinement, ne laissant aucune place à la moindre divagation. J'étais légèrement en retard, et j'avais oublié mon téléphone portable à mon domicile (curieux hasard, qui allait m'empêcher de photographier le phénomène).

Le ciel était clair et dégagé. Arrivé à Clermont-Ferrand, je pris la direction de Lyon par l'A89. Juste après le péage d'entrée, des travaux obligeaient à se resserrer sur la file de droite. Levant le regard, j'aperçus un avion en approche de l'aéroport d'Aulnat. J'appréciai rapidement son angle d'approche, machinalement, car à l'époque je prenais des cours de pilotage pour confirmer mon brevet de pilote. En ramenant le regard plus bas, quelle ne fut pas ma surprise en apercevant un objet qui flottait dans l'air, à moins de 20 mètres de hauteur et à environ 150 mètres de moi, sur ma droite. Je jetai un œil dans mon rétroviseur : il n'y avait personne derrière moi. Je décidai donc de ralentir, presque jusqu'à l'arrêt, sur la bande d'arrêt d'urgence. J'ouvris ma fenêtre et observai l'objet, de forme rectangulaire, de plus de 20 mètres de long et plus de 3 mètres de hauteur, de couleur rouille avec des traînées comme des brûlures sombres, et des caractères noirs, incompréhensibles, inscrits latéralement. Une protubérance triangulaire ressortait sur le côté. L'objet était immobile, rigide, et rien ne flottait à sa surface. Il ne

faisait aucun bruit, et restait en sustentation, sans rien en dessous ! Il se trouvait à l'aplomb d'un point situé entre le pont de l'autoroute sur l'Allier et l'aire des Branchillons. (Il y a là maintenant un petit étang : l'étang de Perre). C'était perturbant, et ça ne ressemblait à aucun aéronef, ni aucune formation météorologique signalée dans mes manuels.



Je regardai de nouveau dans mon rétro, et une camionnette de type Citroën, blanche, arrivait derrière moi. Je décidai de m'arrêter légèrement plus loin, sur une aire de repos (aire des Branchillons). Je garai mon véhicule, et courus à travers les arbres du fond de cette aire, pour apercevoir l'engin. La camionnette me suivait, et se gara près de moi.



J'observai l'engin difficilement, car la végétation environnante me cachait une partie de la vue. Je me retournai, et j'aperçus deux hommes sortant de la camionnette banalisée et s'approchant de moi. J'allais les interpellier pour leur demander s'ils avaient vu l'objet, mais ces deux hommes d'environ 1,90 m en treillis militaire bleu foncé et rangers me surprisèrent par leur apparence froide. Nous croisâmes nos regards, j'allais leur parler, mais je ressentis un fort malaise, car ils restaient immobiles, près de moi, avec leur apparence de militaires en treillis de gendarmerie, sans identifiants ni grades (comme habituellement portés).

Cela ma parut bizarre, et je choisis de reprendre la route. J'étais perplexe, et je m'arrêtai quelques kilomètres plus loin, sur une aire avec station service, l'aire de la Limagne, afin de faire le



point. J'entrai dans la station pour prendre un café. Quelle ne fut pas ma surprise, de voir les deux hommes croisés précédemment se poster derrière moi et m'observer ! Je les regardai fixement, et comme ils ne m'inspiraient pas confiance - je le regrette maintenant- je repris la route sans leur parler.

Le soir, de retour de Lyon après la tombée de la nuit, en passant à l'endroit où j'avais vu l'objet, je ralentis et ouvris ma fenêtre, dans l'espoir de le revoir. Evidemment, il n'y avait plus rien...

A l'endroit survolé par l'objet, il y avait des étendues marécageuses ou humides, et des lignes à haute tension proches. Les coordonnées sont à peu près les suivantes : 45°49'48,29N et 3°17'29,91E.

Je dois préciser que très tôt, je me suis intéressé au phénomène OVNI. J'avais gardé mes expériences enfouies au fond de moi après un premier contact, à l'âge de six ans (1), qui m'avait complètement effrayé, tétanisé et marqué à vie. Maintenant que je suis "installé", j'ai envie de faire partager, sous respect de mon anonymat, mon vécu dans ce domaine. »

C'était le récit initial de Rémy, tel qu'il nous l'a livré, fin mars 2014. Nous avons eu ensuite plusieurs échanges par téléphone et par e-mail, au cours

desquels il a exprimé l'intention de rechercher, dans les archives de sa société, des documents tels que son ticket de péage d'autoroute, afin de trouver la date précise de l'incident. Le témoin s'est ainsi transformé en enquêteur sur son propre cas. Il a retrouvé les tickets d'autoroute, et est même revenu, le samedi 12 avril, sur les lieux de son aventure, pour revoir et photographier les lieux (2). Voici l'essentiel des résultats qu'il a obtenus :

« Le phénomène a été observé le jeudi 14 septembre 2006, entre 9 h 35 et 9 h 40. L'objet était exactement entre le pont qui franchit la rivière l'Allier et l'aire du Branchillon, sur l'autoroute A 89. Des travaux sur la voie de gauche, avec des quilles au sol, obligeaient à ne circuler que sur la voie de droite. Entre le pont qui franchit l'Allier et l'entrée de l'aire d'autoroute, il y a environ 300 m.

Je me suis rendu sur les lieux ce samedi (12 avril). Un étang se trouve entre l'aire et le pont : c'est l'étang de Perre. L'objet, de 20 à 22 m environ, flottait, immobile, sans un bruit, au bout de cet étang, au-dessus des buissons, entre 15 et 20 mètres (au-dessus du sol). La distance entre la voie de dégagement de l'autoroute et le bout de l'étang était entre 230 et 300 m (et non 150 m, comme estimé à partir de mes souvenirs). Je me rappelle avoir vu,



entre l'objet et moi, cette zone humide qui est maintenant l'étang de Perre, et au fond, la ligne à haute tension.

... Sur le ticket de la barrière de péage entre Montluçon et Clermont est indiquée l'heure de sortie : 10 h 03. Ensuite, la gare de péage des Martres d'Artières, qui permet de s'engager en direction de Lyon, n'est qu'à quelques minutes de celle de Clermont, et l'aire du Branchillon est proche de la gare de péage des Martres. Donc, l'observation a eu lieu entre 10 h 10 et 10 h 20.

Je vous joins un scan des tickets de la journée, je conserve les originaux que je vous montrerai lors de notre rencontre. Le ticket indiquant

10 h 03 est particulièrement illisible au scan, car effacé. L'encre n'a pas tenu aussi bien que sur les autres tickets. Mais l'original reste lisible. »

1 : Nous reviendrons ultérieurement sur cette expérience qui remonte à l'enfance du témoin. Ce détail n'est pas anodin, puisque de nombreux témoignages autres que celui de Rémy conduisent à penser que certaines personnes connaissent, au cours de leur vie, toute une succession d'incidents de ce genre, ce qui suggère une relation soutenue entre le phénomène et la personne.

2 : Les photos qui illustrent cet article ont été prises, le samedi 12 avril 2014, par Rémy.



« aucun bruit... Je n'entendais même pas les voitures... »

Le témoignage de Karim Bentabet a, lui aussi, été recueilli très récemment : fin mars 2014. Il nous offre un exemple de ce polymorphisme des ovnis, que Jean Sider a signalé dans son dernier livre (1), et nous rappelle qu'il peut y avoir un très petit nombre de témoins (deux, en l'occurrence, mais très souvent un seul), dans des circonstances où ils devraient « logiquement » être beaucoup plus nombreux. Il illustre en outre deux syndromes que nous avons évoqués récemment : l'effet « comme dans du coton » et l'étrange silence de certains témoins, au lendemain de leur expérience.

L'incident s'est produit peu après que Karim Bentabet ait obtenu son permis de conduire. C'est ce qui l'amène à penser, aujourd'hui, que ce devait être en 1998, peut-être au mois de novembre. Il roulait dans sa 205 junior, sur les boulevards extérieurs de Paris (c'est-à-dire à l'intérieur du boulevard périphérique), en compagnie de son amie. C'était vers la tombée de la nuit, peut-être entre 6 heures et 7 heures. Comme il ne conduisait que depuis peu, il découvrait les

abords de la capitale, et était « un peu perdu ». C'est pourquoi il ne peut préciser l'endroit précis où il a vécu son aventure. (Il a le souvenir d'avoir vu ce soir-là –mais pas nécessairement au même moment – une de ces gigantesques « roues » qu'on voit dans les foires, comme celle qui était installée, il y a des années, dans le jardin des Tuileries...).

Il vit soudain, à travers son pare-brise, « une sorte d'avion sans ailes, avec comme des hublots, un

peu comme le fuselage d'un 727... mais sans ailes ! », qui arrivait très bas, comme pour atterrir. L'avant de ce « fuselage sans ailes » était flou (2). Pendant quelques secondes, il resta comme tétanisé par cette vision, puis il montra la chose à sa copine, qui répondit seulement « Ah oui... ».

M. Bentabet connaît assez bien les avions : il a fait son service militaire (comme pompier) sur la Base Aérienne 124 de Strasbourg Entzheim.

Extrêmement intrigué par ce spectacle, il prend une décision osée : il va se garer dans le couloir de bus ! Il sort de la voiture (son amie restant à l'intérieur), et constate qu'il se trouve juste sous la chose, qui ne présente plus du tout le même aspect : c'est maintenant un carré, tout noir, portant une lumière rouge et des lumières bleues, qui rase les toits des immeubles (pas très hauts : de 2 ou 3 étages). Il n'entend alors aucun bruit, même pas celui de la circulation ! Tout est étrangement silencieux.

Il remonte dans sa voiture, démarre, et fait à toute vitesse le tour du pâté de maisons, dans l'espoir

de ne pas perdre de vue cette chose. Peine perdue : ça a disparu.

De nombreuses années se sont écoulées avant qu'il ne raconte son aventure. Très longtemps il n'a absolument rien dit, même à son meilleur ami, puis, un jour, il a fini par en parler à un cousin. Ce mutisme difficilement compréhensible rappelle divers cas du même genre (3). Quant à l'atténuation des bruits ambiants, elle est à rapprocher des trois exemples que nous avons signalés récemment : voir notre précédent numéro, p. 33.

1 : *Mimétisme et Polymorphisme du phénomène Ovni* (tome 1 de *La grande mystification*), éditions Le Temps présent, 8 rue de la Mare, 80290 Agnières

2 : Cet élément de la description est remarquable, tant il rappelle l'objet observé aux Estables (LDLN 410, pp. 26 à 28).

3 : Il serait utile d'en dresser une liste, la plus complète possible. Un exemple, parmi beaucoup d'autres, est le cas de Masgelat (Creuse) en 1962 : voir LDLN 361, pp. 6 et 7.

observations récentes en France

« La masse ronde est passée juste au-dessus de notre voiture »

Plusieurs des observations récentes que voici posent, une fois de plus, le problème des « témoins privilégiés », et celui des témoins uniques, dans un environnement très peuplé où on comprendrait qu'ils aient été beaucoup plus nombreux.

8 août 2013, Châteaurenard (Bouches-du-Rhône)

Alain Poulin a rencontré récemment un homme qui a déjà une certaine expérience du phénomène OVNI (et même de ses aspects les plus déroutants). L'observation que voici n'est d'ailleurs pas la dernière qu'il ait faite, comme nous le verrons avec celle de Mormoiron, le 21 février 2014.

Cet homme se trouvait en extérieur, dans le cadre de son activité professionnelle, vers 22 h 30, lorsqu'il remarqua, à une cinquantaine de degrés au-dessus de l'horizon nord, un objet en forme de cacahuète, de couleur blanc-ivoire et de dimensions angulaires surprenantes (longueur estimée à 4 cm à bout de bras !). A chaque extrémité de cet objet, une zone lumineuse éclairait vers le bas. La chose se déplaçait horizontalement, d'ouest en est, et s'arrêta

d'abord, pendant 2 à 3 minutes, au-dessus d'un pylône, puis reprit son chemin, s'immobilisa au bout d'une trentaine de secondes à 30 ou 40 mètres au-dessus d'un autre pylône, à nouveau pendant 2 à 3 minutes, et s'éloigna vers l'est (en restant visible du témoin).

C'est alors qu'arriva, venant du nord, à très basse altitude, un avion à réaction qui fit un virage serré sur sa gauche, comme s'il poursuivait l'objet. Cet avion était si proche du témoin pendant son virage, que le témoin estime avoir vu le fuselage long comme 10 cm à bout de bras. C'est absolument énorme, et ça correspond à une distance témoin-avion de l'ordre de 100 mètres. Cela permit à notre homme de voir qu'il s'agissait d'un avion à aile en delta, et on pense évidemment à un Mirage 2000 qui serait venu, probablement, de la base d'Orange. Cet avion, toujours selon le témoin, se rapprocha de la

cacahuète géante, qui s'échappa finalement en prenant de l'altitude à une vitesse fantastique.

La date et l'heure de cet incident allégué étant précises, nous tenterons d'en savoir plus...

du 3 au 22 janvier 2014, région de Saint-Benoît et Bras-Panon (île de la Réunion)

Mme Monique Bonnin nous a fait parvenir un gros article (plus d'une page) extrait du *Journal de l'île* du 24 janvier, article dans lequel il est question d'une série d'observations faites dans l'Est de l'île, notamment les 3, 4, 20 et 22 janvier.

M. Fabrice Juppin de Fondaumière est un élu de Sainte-Rose, délégué syndical et adjoint administratif territorial à la mairie de Saint-Benoît. Le 3 janvier vers 22 h 50, il roulait, seul, sur l'ancienne RN2, allant chercher sa famille. Découvrant « une forme lumineuse volant à une centaine de mètres au-dessus du littoral », il fit demi-tour pour s'approcher du bord de mer, et vit la chose s'approcher jusqu'à environ 200 m de lui, à une trentaine de mètres de hauteur. « Les lumières clignotantes se sont arrêtées, et des spots blancs, éblouissants, se sont allumés. Cela avait la forme d'une soucoupe volante. (...) Après environ 10 minutes, l'engin est reparti ».

Un quart d'heure plus tard, lorsqu'il repassa au même endroit, cette fois en compagnie de son épouse, de leur fils de 5 ans et de sa nièce de 8 ans, tous virent la chose au-dessus des flots. Deux autres observations auraient été faites la même nuit.

Le lendemain, le phénomène apparut encore, au même endroit. Cette fois, M. Juppin était accompagné d'un adolescent, selon qui « l'engin s'est rapproché jusqu'à 250 mètres, et est resté stationnaire au-dessus de la mer ; ça avait la forme d'une soucoupe volante ».

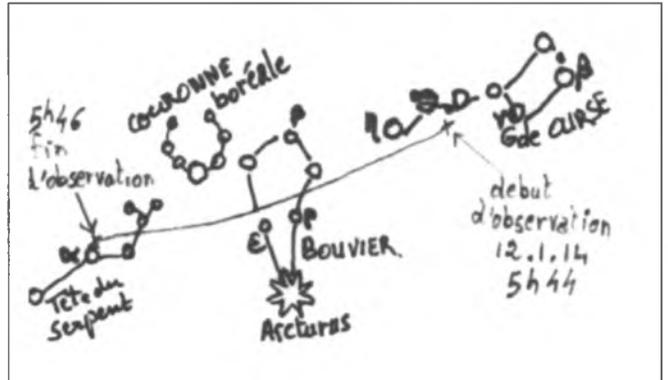
Le 20 janvier, ce sont quatre personnes qui virent « la soucoupe qui venait de la mer, qui était penchée et qui mesurait au moins 40 m de large ». Une photo a été prise, qui a été publiée par le journal : on voit une masse aux contours irréguliers, portant divers points lumineux, dont deux rouges ; une vidéo montre également un ensemble de points lumineux : 13 blancs et un rouge.

12 janvier 2014, dans la Vienne

M. Philippe Poinet nous fait part de cette observation :

« Sorti aux alentours de 4 h 30, ce dimanche 12 janvier, pour apprendre les constellations, je suis équipé de mes jumelles (10x25) et d'une carte du ciel.

Vers 5 h 44, au niveau de la Grande Ourse, entre Alkaïde et Phecda (ce qui doit avoisiner les 70° de hauteur apparente), un scintillement jaune à peine visible à l'œil. Suivi aux jumelles, le clignotement est rapide et irrégulier (J'ai estimé qu'il variait de 3 à 5/6 par seconde). Si cette lumière a fait du sur-place, elle n'est jamais remontée. Si je peux tracer une ligne pour signifier sa trajectoire, c'est que malgré ce déplacement assez erratique, vu aux jumelles, le clignotement suit relativement une trajectoire tombante ESE. Je le perds de vue près d'Alpha de la tête du Serpent, soit à quelque 25° de hauteur apparente et à un azimut de 115° ; il est 5 h 46.



Je crois pouvoir certifier que ce n'était ni un satellite, ni un avion, et encore moins une météorite ou une lanterne thaïlandaise.

17 janvier 2014 Iteuil (Vienne)

C'est encore M. Philippe Poinet qui nous fait part de cette observation :

Vers 19 h 05, Laurence et Yannis C joignent en voiture la D4 au nord de Bernay, et prennent la direction de Poitiers, via Ligugé (1). Ayant parcouru 400 mètres (ils roulaient vers le NNE, à l'azimut 27°), Yannis, assis à la place passager, voit sur sa droite, à un peu moins de 45° en hauteur (à peu près en direction de Smarves), une lumière de couleur bleu-vert, se déplaçant doucement. Il pense à la lumière arrière d'un train. Ils longent, en contre-bas, la ligne Poitiers-Angoulême.

Cette idée lui paraît ridicule : elle ne correspond à rien de ce qu'il observe. La lumière est bien au-dessus, et plus loin que les voies ferrées qu'ils longent.

La lumière accélère et disparaît, dans le sens inverse de leur déplacement (vers le SSO ou le sud).

L'observation n'a duré que quelques instants. La conductrice n'a rien vu. Ils ne se sont pas arrêtés.

1 : Leurs coordonnées au début de l'observation sont : longitude : 0°19'24"E, latitude : 46°30'16", altitude : 88 mètres.

**30 janvier 2014,
Chemery-les-Deux (Moselle)**

Michel Turco a recueilli ce témoignage. Une photo qu'on trouvera p. 35, permet de se représenter l'environnement, mais ne montre que l'aspect initial, assez quelconque, du phénomène, qui allait se montrer, quelques instants plus tard, sous une forme beaucoup plus structurée, qui permet de rejeter les explications simplistes.

« Je roulais en voiture, vers 19 h 30, sur l'axe Freistroff – Chémery-les-Deux (D918), avec mon fils de 11 ans. En descendant la côte, après la ferme isolée, j'ai vu une lumière jaune, d'un gros diamètre, intense et fixe, au-dessus de la forêt, non loin du château d'eau de Chémery-les-Deux. Je roulais très doucement, sans quitter des yeux cette lumière.

J'ai, bien sûr, prévenu mon fils, qui me disait au même moment, qu'il l'avait également remarquée. L'objet se trouvait à environ 40 ou 50 mètres au-dessus des arbres. Difficile de juger...

Soudain, en bas de cette côte, la lumière s'est éteinte subitement, et l'objet a commencé à avancer doucement, du nord vers le sud.

Une fois en-dessous de lui, nous pouvions observer la forme d'un disque bien régulier, d'un gros diamètre, qui nous survolait doucement. La masse ronde possédait quatre lumières de différentes couleurs : rouge, vert, jaune et orange, réparties de manière égale autour du rond. Elles clignotaient un peu. La masse ronde est passée juste au-dessus de notre voiture.

Je me suis arrêtée dès que j'ai pu, dans le chemin qui mène à Chémery, à côté du château d'eau, pour prendre une photo avec mon portable, mais la masse était déjà plus loin vers le sud, et ma photo est noire. »

**21 février 2014,
Mormoiron (Vaucluse)**

Voici maintenant un simple condensé du rapport qu'Alain Poulin a rédigé, concernant la plus récente observation faite par le témoin (incontestablement privilégié) du 8 août 2013, à Châteaurenard (voir p. 30).

Il était environ 23 h 15 ou 23 h 20, ce vendredi 21 février. Le témoin arrivait en voiture à Mormoiron (une quarantaine de kilomètres au N.E. d'Avignon), venant de la direction de Sault (à l'est). Il se trouvait près du panneau indiquant l'entrée dans la commune, quand il vit un point lumineux passer au-dessus de lui, à assez basse altitude (estimée à 200 ou 300 mètres), de sa droite vers sa gauche (donc approximativement du N.O. vers le S.E. Il pensa vaguement à un avion, mais, 5 ou 6 secondes plus tard, le point lumineux repassa devant lui, cette fois

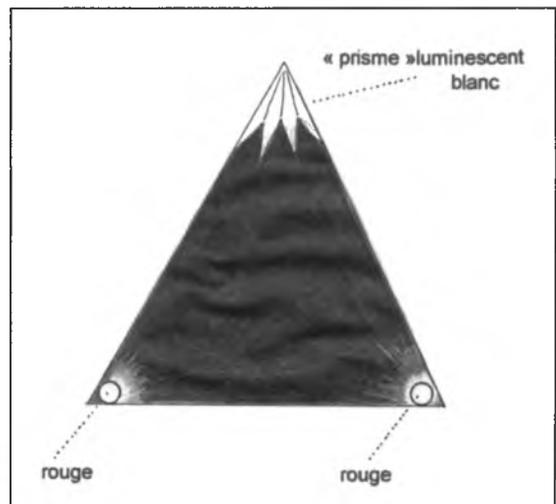
en sens inverse, toujours à la même altitude et à la même vitesse. Comment un éventuel avion pouvait-il avoir fait demi-tour aussi vite ? C'était impensable.

Quand il arriva à l'entrée du rond-point (peut-être une centaine de mètres après le panneau « Mormoiron »), il vit un gros flash, très blanc, se refléter sur le tableau de bord de sa voiture. « *C'était si lumineux*, dit-il, *qu'on aurait pu lire sans problème le journal dans la voiture* ».

Il leva alors la tête pour repérer la source de cette lumière si intense, et là, stupeur : à environ 15 mètres d'altitude, un grand triangle isocèle noir mat stationnait au-dessus d'une pizzeria située sur sa gauche. A l'extrémité la plus pointue de ce triangle se trouvait une espèce de « prisme » blanc, duquel émanait cette lumière blanche, qui baignait littéralement la pizzeria et la maison voisine.

Stupéfait, notre homme alluma les warnings, laissa son véhicule à l'entrée du rond-point, et en sortit. C'était, bien sûr, un peu imprudent, mais il n'y avait personne... Il courut jusqu'à un parking situé juste en face de la pizzeria et de la maison voisine. L'objet était juste en face de lui, à quelques mètres seulement.

L'objet, majestueux, semblait mesurer 20 à 25 mètres pour son plus petit côté, et un peu plus pour les deux autres. Les sommets du plus petit côté portaient chacun une lumière rouge.



Au début de l'observation, la pointe de l'objet (là où il y avait le prisme blanc) était légèrement pointée vers la gauche du témoin. Puis l'objet pivota lentement et commença à s'éloigner, majestueusement, vers le SSO, en direction de l'Auzon (une rivière). Il disparut à la vue du témoin en une trentaine de secondes, derrière une colline.

Avant l'observation, le témoin avait réglé l'horloge de sa voiture et celle de son portable. Elles étaient synchrones à 10 secondes près. Deux jours plus tard, il y avait une minute de décalage entre les deux horloges.

26 février 2014,
Ronsenac (Charente)

Cette fin février semble avoir été riche en manifestations du phénomène : deux jours après le cas de Mormoiron, on trouve celui de Maillezais (voir

pp. 9 et 10), puis, le 26, un cas intéressant de plusieurs photos-surprises, qui est exposé p. 36.

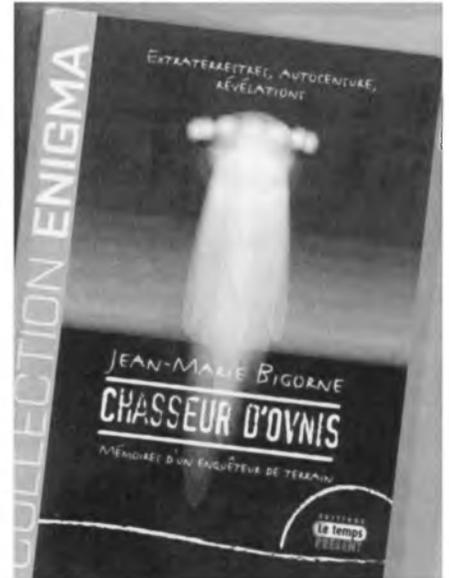
Le lendemain, eut lieu une observation à Vence, que nous verrons dans notre prochain numéro, de même qu'un nouveau cas de triangle.

Chasseur d'ovnis

mémoires d'un enquêteur de terrain

Jean-Marie Bigorne est, avec Jean-Claude Dufour, l'un des plus anciens contributeurs à LDLN, et l'un des plus actifs. Le recueil des témoignages est réellement son sport favori. Il a vécu, pratiquement au jour le jour, l'extraordinaire vague d'observations dans le Nord et le Pas-de-Calais, vers le milieu des années soixante-dix. Ceux de nos lecteurs qui ont la chance de posséder les numéros (aujourd'hui pratiquement introuvables) de cette époque se souviennent de ses nombreuses enquêtes "sur le terrain". Il est la mémoire vivante de cet événement colossal que fut la vague du milieu des années soixante-dix, particulièrement intense dans le Nord de la France.

Il s'est si longtemps frotté au mystère des témoignages ovni, qu'il avait (et il a toujours) beaucoup de choses à raconter. C'est ce qu'il a fait dans ce livre qui devrait faire naître quelques vocations. En effet, c'est au contact des témoins, autant que possible sur le lieu de leurs expériences qu'on finit, à force de persévérance, par ressentir toute l'étrangeté et toute la complexité de ces choses.



éditions Le Temps Présent, 8 rue de la Mare, 80290 Agnières téléphone : 03 22 90 11 03

les Nouvelles

DECES DU Dr LEIR

Tout le monde connaît le Dr Roger K. Leir, qui s'était attaché à la recherche, l'extraction et l'étude des « implants » à caractère ufologique. On le savait malade depuis quelque temps, et il est décédé d'une crise cardiaque, le 14 mars 2014.

Il est l'auteur de quatre ouvrages, dont deux ont été publiés, en français, par Le Mercure Dauphinois (4, rue de Paris, 38000 Grenoble, tél. 04 76 96 80 51) : *Ovnis et Implants* (2003), puis *Des Extraterrestres capturés à Varginha, au Brésil* (2004).

FOCH

L'affaire du 7 janvier 1974, évoquée dans notre dernier numéro (ovni vu non loin du porte-avions Foch, par deux gendarmes en service, qui ont parlé à la presse) est plus obscure qu'on aurait pu le penser : un témoignage écrit

par les deux gendarmes, complété par une carte réalisée par eux, sur papier millimétré, a été retrouvée. Ces documents confirmeraient le récit recueilli à l'époque par plusieurs ufologues bretons (Christian Sévère, Rémy Guéguen), ainsi que par les journalistes Barbedor et Pacaut. Il serait en contradiction avec la version livrée plus récemment par l'un des deux témoins. Comprenez qui pourra...

DEFLAGRATIONS (SUITE)

Plusieurs cas de bruits d'explosion, déflagrations et grondements, *a priori* mystérieux, ont encore été signalés ces derniers mois.

Cela s'est produit le 9 décembre, vers 21 h 30, à Poitiers. Le bruit a été nettement perçu dans plusieurs quartiers, assez éloignés les uns des autres, mais apparemment pas dans toute la ville.

Le journal *Le Progrès* du 26 janvier 2014 (que nous a communiqué M. Pierre Muyard) nous apprend que cela s'est encore produit le 2 décembre 2013, vers 21 h 30, à Gevry (7 km au sud de Dole), puis le 21 janvier 2014, vers 15 h 30, dans une vaste région du Jura, qui va de Besançon à Dole.

L'article propose une explication à ces phénomènes, en rappelant ce qui s'est passé le 20 août 2013, dans la région lyonnaise : un bruit d'explosion a été entendu, à Villeurbanne, à Ecully et dans les Monts d'Or, et dix jours plus tard, le Sirpa Air (Service d'Information et de Relations Publiques des Armées, branche Air) a fourni l'explication : un avion non identifié, ou au comportement suspect, a été détecté par radar, et aussitôt, un intercepteur (Mirage 2000 ou Rafale), autorisé pour la circonstance à voler en supersonique, a décollé pour identifier l'intrus.

Faut-il en déduire que tous les grondements et bruits d'explosions signalés depuis plus de vingt ans s'expliquent par des franchissements du mur du son ? C'est possible, mais il paraît difficile de l'affirmer. En effet, le dispositif d'intervention rapide qui est intervenu le 20 août (et qui porte le nom de « permanence opérationnelle ») a été mis en place suite aux attaques terroristes du 11 septembre 2001. Or, de nombreux exemples que nous avons cités sont antérieurs à cette date.

Toujours est-il qu'un phénomène analogue s'est encore produit le lundi 17 (ou 24 ?) février, au sud du Mans vers 22 h 30. L'article du *Maine Libre* que Mme Anita Côme d'une part, M. Patrick Raoult d'autre part, nous ont communiqué ne propose pas d'explication, et se termine par cette phrase : « Le mystère reste entier ».

Mme Côme nous relate en outre un exemple qui s'était produit le lundi 10 octobre 2011, près du Mans, et dont le journal n'avait pas parlé.

DUSSELDORF, HEATHROW...

Le monde de l'aviation civile, peu ouvert à l'ufologie, continue à être chatouillé, de temps à autre, par le phénomène. La photo ci-contre, publiée dans *Bild* du 23 septembre 2013, est extraite d'une vidéo sur Youtube, ce qui justifie la plus extrême prudence !

Le cas du 13 juillet 2013, vers 18 h, semble nettement plus convaincant : un A320 survolait la campagne anglaise, à une trentaine de kilomètres de l'aéroport londonnien d'Heathrow, quand le pilote a évité de justesse une collision avec un ballon de rugby argenté. Cela s'est passé si rapidement que le copilote n'a rien vu. Seule explication possible : un ballon.

LE CAMERAMAN N'A RIEN VU

Il n'y a pas que ce copilote qui n'a pas eu le temps de voir un ovni : la même chose est apparemment arrivée à

un caméraman de France Télévision. En effet, Claude Abgrall a transmis à LDLN une vidéo de Mega Sebaste, qu'on peut voir sur Internet à l'adresse suivante :

[youtube.com/watch?v=aQJ2FK5L-KQ](https://www.youtube.com/watch?v=aQJ2FK5L-KQ)

Cette vidéo montre un extrait de l'émission "Faites entrer l'accusé" du 18 mars 2014. Sur un plan fixe d'une ville qui est apparemment Avallon, on voit passer, à très grande vitesse, de gauche à droite, une forme allongée horizontalement. La séquence est si brève (donc l'objet si rapide) qu'il faut l'examiner image par image pour voir la chose, en quatre positions successives. Le commentateur (Mega Sebaste ?) estime qu'il ne peut s'agir ni d'un oiseau, ni d'un insecte, et c'est bien l'impression que ça donne.

UNE HYPOTHESE SUR BOUFFIOULX

Dans les années cinquante et soixante, Jimmy Guieu, puis Aimé Michel, et jusqu'à René Pacaut en 1978, ont présenté la photo prise par Hermann Chermann à Bouffiuoux, en Belgique, comme un document à l'appui de la réalité des « soucoupes volantes ». Dans notre prochain numéro, Jacques Bonabot nous expliquera qu'il existe une explication plausible, et relativement triviale, au phénomène photographié le 16 mai 1953.

1946, FUSEES-FANTOMES

Jean Sider nous signale que le livre *Guerre Froide et Espionnage Naval* de Peter A. Huchthausen et Alexandre Sheldon-Duplax (éditions Nouveau Monde) contient une information surprenante sur le sujet qui nous intéresse.

Lors de la Vague de 1946 (voir LDLN 338, 342, 390 et 413), les autorités suédoises ont transmis à un service technique de renseignement britannique plusieurs débris récupérés suite à la chute d'un de ces mystérieux objets.

Dans un livre publié à Londres en 1978, *Most Secret War : British Scientific Intelligence 1939-1945* (éditeur : Hamilton), le directeur de ce labo, Sir Reginald Victor Jones, aurait révélé que l'un des débris était composé à 95% d'un « élément inconnu ».

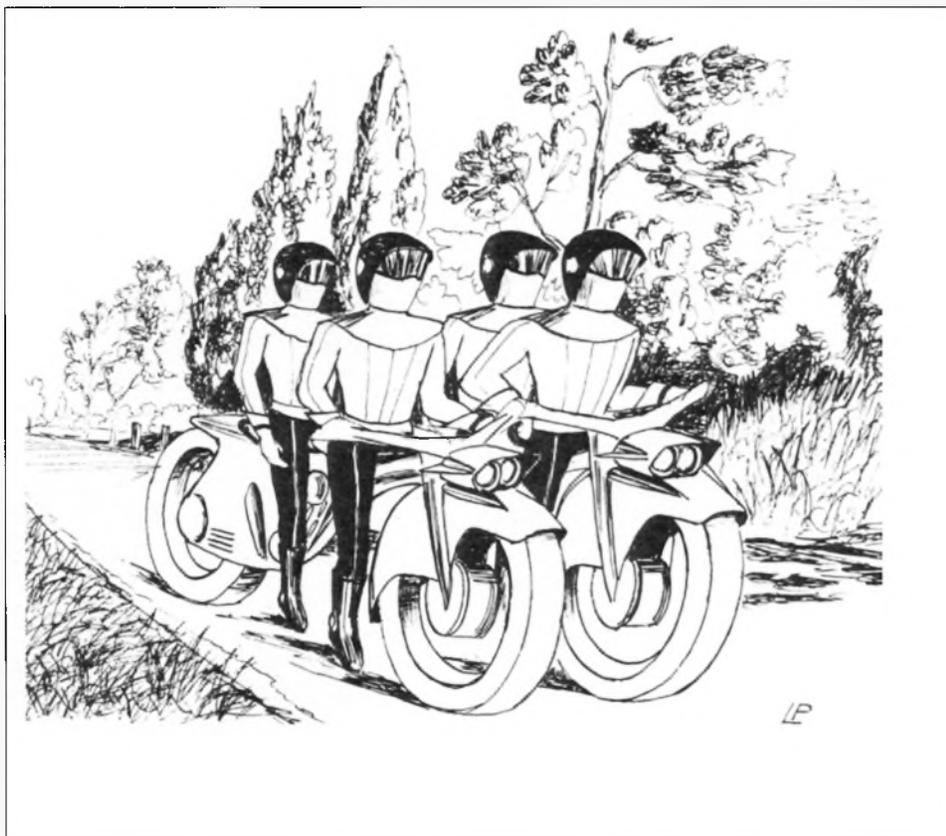
Il reste à savoir si c'est bien le mot *element*, dans son sens chimique, qui a été employé par l'auteur, et à s'assurer qu'il n'avait pas, par exemple, le sens de *matériau* ou de *pièce*. Une belle enquête en perspective ! Qui s'en chargera ?

L'EFFET « COTON »

Dans notre numéro 416, p. 33, nous avons rappelé trois exemples de ce qu'on pourrait appeler l'effet « comme dans du coton », ou plus simplement, « l'effet coton ». On en trouvera un quatrième exemple dans ce numéro, pp. 29 et 30, et un cinquième est cité par Jean Sider, à la p. 323 de *Mimétisme et Polymorphisme du Phénomène Ovni*. Il serait certainement utile de dresser une liste, aussi complète que possible, des cas de ce genre, qui ne sont pas rares dans la documentation existante. Par avance, merci à ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous en signaler.



La vision récente, par Georges Meunier et Madeleine Dubois, d'un « motard-fantôme » sur la D. 934a (voir p. 18) rappelle un témoignage analogue, rapporté en 1956 par Mme Porta. Elle affirma avoir assisté, le 28 août de cette année-là, à 11h 50, sur la N115 entre Le Boulou et Cérêt (Pyrénées Orientales), au passage de quatre mystérieux personnages sur deux motos d'une taille hors du commun. La scène a été représentée par Ph. Lacroix sur ce dessin extrait de *LDLN Contact Lecteurs* n° 100 bis, de juillet 1969. Parmi les points communs entre les deux récits, on peut retenir : la taille énorme des motos ; le fait qu'elles étaient absolument silencieuses, et la disparition instantanée, sur place, du phénomène.



ci-contre : représentation, par Georges Meunier, du phénomène observé, au même endroit, le



en bas : représentation, par Michel Turco, du début de l'observation de Chémery-les-Deux, le 30 janvier 2014 (voir p. 32). Quand les deux témoins sont passés sous l'objet, quelques instants plus tard, ils ont nettement vu une forme précise, portant des feux.



Le 26 février 2014, en Charente, « Kiki R. », du RDO, qui fait régulièrement la chasse aux anomalies sur photos, a pris ces trois clichés, sur lesquels on distingue (à peine) un point blanc. Jonathan Giné a agrandi ces anomalies, qu'on peut voir en médaillons. Pour les deux premiers clichés, on aurait pu soupçonner un simple ballon, déformé par un léger bougé de l'appareil.

Mais sur la troisième photo (en bas), deux anomalies apparaissent, qui laissent des traces de formes très différentes, ce qui permet, semble-t-il, d'exclure cette explication. Y en aurait-il une autre, qu'on puisse proposer ?

